

FPM

Pour l'inclusion financière en RD Congo

RAPPORT ANNUEL 2021

Financement



Encours de crédit :
20,4 MUSD

15 IFP* financées

*IFP : institutions financières partenaires

Total actif :
36,7 MUSD



Résultat net :
260 021 USD

Assistance technique



Volume total de projets engagés depuis 2011 :
18,6 MUSD

Durée moyenne des projets :

17 MOIS

253 PROJETS gérés depuis 2011

30 IFP appuyées directement depuis 2011

contribution à l'inclusion financière



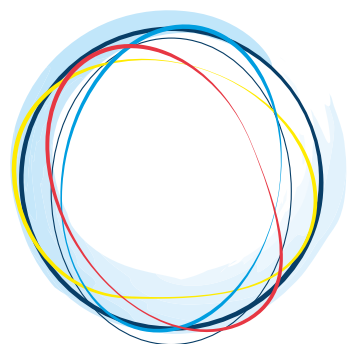
2 781 CADRES formés depuis 2011



1 473 298 ÉPARGNANTS MPME au sein des IFP du FPM

30 PARTENAIRES du FPM appuyés depuis 2011

34% des clientes des IFP sont des femmes



FPM

Pour l'inclusion financière en RD Congo

LES CHIFFRES CLÉS DE 2021



Une vision unique

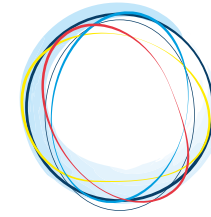
Le FPM a pour objectif final la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo.

Il vise ainsi à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable.



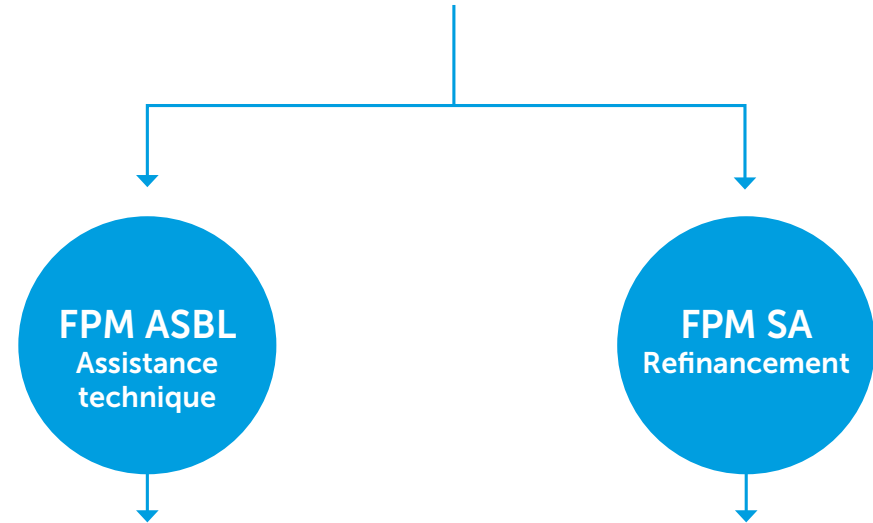
Une mission partagée

Le FPM s'est donné pour mission de favoriser l'inclusion financière en RD Congo, en appuyant techniquement et financièrement les institutions financières qui ciblent en particulier les MPME et les populations actives à faibles revenus.



FPM

Pour l'inclusion financière en RD Congo



Bailleurs de fonds

Actionnaires et partenaires



Conseiller



Conseiller





1.

VUE D'ENSEMBLE DU FPM

Mots des présidents	5
Entretien avec les deux directeurs généraux	6
Stratégie, gouvernance et organisation du FPM ASBL	10
Stratégie et gouvernance du FPM SA	17

2.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE

Évolution et composition du portefeuille de prêts du FPM SA	25
Factuel 1 - FPM SA : Cadre de gestion des investissements et du portefeuille en 2021 - focus AML et risques E&S	27
Évolution et composition du portefeuille de projets d'assistance technique du FPM ASBL	29
Factuel 2 - Aperçu de la situation économique en 2021	34
Contribution du FPM à l'inclusion financière	37
Factuel 3 - Reprise des activités post-crise Covid-19 : le FPM SA priorise l'accompagnement des coopératives d'épargne et de crédit	38
Factuel 4 - Événements de l'année 2021 : retour sur les forums	40
Factuel 5 - Le FPM vu par ses institutions financières partenaires	42

3.

LES ÉTATS FINANCIERS

1. FPM ASBL

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels clos le 31 décembre 2021	45
Bilan aux 31 décembre 2021 et 2020	46
Compte de résultat	47
Tableau des flux de trésorerie	48

2. FPM SA

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers annuels clos le 31 décembre 2021	49
Bilan aux 31 décembre 2021 et 2020	50
Comptes de profits et pertes	51
État de variations des capitaux propres	52
Tableau des flux de trésorerie	53

1.

**VUE
D'ENSEMBLE
DU FPM**



MOTS DES PRÉSIDENTS

Cher(ère)s partenaires, chères lectrices et chers lecteurs,



Pierre Daubert
FPM ASBL



Claudia Huber
FPM SA

“ *Malgré un contexte demeuré incertain, évolutif et complexe, les entrepreneurs ont peu à peu rétabli la situation.* ”

En 2020, la crise sanitaire de la Covid-19 et les implications de la gestion de cette crise avaient freiné le commerce et l’approvisionnement des marchandises. Le volume des affaires s’était contracté, surtout pour les micros, petites et moyennes entreprises et l’insécurité économique – et sécuritaire dans certaines régions du pays – avait conduit à une réduction de l’offre de financement aux entreprises. De surcroît, les institutions financières avaient vu leurs portefeuilles à risque s’accroître dangereusement.

L’année 2021 aura été celle du redressement. Malgré un contexte demeuré incertain, évolutif et complexe, les entrepreneurs ont peu à peu rétabli la situation, tandis que les institutions financières réagissaient avec pragmatisme et rigueur. Fin 2021, leurs indicateurs se sont améliorés. Une nouvelle fois, les acteurs économiques congolais auront démontré leur extraordinaire capacité de résilience.

Rappelons que la mission du FPM est d’accroître l’inclusion financière en RDC, en offrant via ses deux véhicules, de l’assistance technique (FPM ASBL)

et du refinancement (FPM SA) aux institutions financières du pays. Celles-ci peuvent être des coopératives d’épargne et de crédit, des institutions de microfinance ou des banques commerciales ciblant les micro, petites et moyennes entreprises.

Dans la période de crise liée à la Covid-19, le FPM ASBL a fait le choix de recentrer momentanément ses appuis techniques vers les domaines les plus affectés par la crise, choix salué par nos partenaires. Ce rapport a pour objectif de présenter les projets mis en œuvre, avec un total de 16 institutions financières, dont 4 nouveaux partenaires, et 85 projets.

Le FPM SA a augmenté de manière significative le nombre d’institutions refinancées, passant de 10 à 15 avec un portefeuille total de 20,4 millions USD. La plupart des nouveaux partenaires sont des petites structures, IMF ou COOPEC, se trouvant dans des régions éloignées des grands centres commerciaux du pays et de ce fait mal desservies en ce qui concerne l’offre en services financiers pour les MPME et les ménages à bas revenus. Car dans cet immense pays qu’est la RDC, on ne peut réduire l’inclusion financière aux pourcentages au plan national,

mais représenter une réalité géographique. L'un de nos défis est d'encourager les institutions financières à offrir leurs services en dehors des zones commerciales que sont Kinshasa, le Katanga et les deux Kivu. Fin 2021, nos partenaires intervenaient dans 15 provinces, sur les 26 que compte le pays.

Le FPM SA est également heureux d'accueillir un nouveau partenaire : la Banque européenne d'Investissement. De plus, le FPM SA a négocié une ligne de crédit conséquente de la KfW, destinée à faciliter la résilience des institutions financières. Sur le plan financier, en dépit de la crise, le FPM SA a dégagé un résultat financier positif et, pour la deuxième fois consécutive, il a pu rémunérer ses actionnaires. De son côté, le FPM ASBL, dont le plan d'affaires en cours s'achève fin 2023, a entamé une réflexion approfondie sur son avenir. Pour nourrir cette réflexion, il a mené une étude sur l'évolution du secteur financier en RDC, avec un bilan des 20 dernières années et des perspectives d'avenir. Nous présenterons les résultats de cette réflexion l'année prochaine.

Nous sommes heureux de vous présenter notre rapport d'activité de l'année 2021. Nous vous souhaitons une très bonne lecture!

Claudia Huber
FPM SA

Pierre Daubert
FPM ASBL

ENTRETIEN AVEC LES DEUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX



Jean-Claude Thetika
DG FPM ASBL



Carlos Kalambay Kabangu
DG FPM SA

En tant que DG du FPM, quel regard portez-vous sur la situation économique et sociale de la RDC en 2021 et en ce début d'année 2022?

Jean-Claude Thetika et Carlos Kalambay Kabangu :

Après la séquence du Covid-19, la reprise économique s'est avérée plus vigoureuse qu'attendue. La RDC a enregistré une croissance économique annuelle de 5,7% contre une prévision annuelle de 3%. Le rebond du secteur minier, dont les cours ont sensiblement augmenté au cours de l'année, explique en grande partie



La reprise économique était plus vigoureuse qu'attendu. La RDC a enregistré une croissance économique annuelle de 5,7% contre une prévision annuelle de 3%.

le regain de croissance enregistré en RDC. En juillet 2021, le prix du cobalt était deux fois plus élevé que cinq ans auparavant et celui du cuivre a presque triplé.

La gestion des finances publiques s'est également améliorée en 2021. Il en a résulté une augmentation des recettes publiques (12% du PIB contre 9% en 2020) et une réduction du déficit des opérations financières de l'État. Les réserves de change sont passées de 803 millions USD en 2020 à 2953 millions USD en 2021 (6,8 semaines d'importation), suite à la forte mobilisation des recettes publiques et au concours apporté par le FMI. Dans ces conditions, la Banque centrale a pu maintenir le taux de change relativement stable au cours de l'année, soit une dépréciation de 1,7% contre 17% en 2020. Parallèlement, la reprise de l'activité économique a permis un ralentissement du rythme de formation des prix et l'inflation s'est ainsi établie à 6,4% à fin 2021 contre 20,7% en 2020.

Après avoir fait preuve de forte résilience en 2020, le secteur financier a continué sur sa trajectoire de croissance en 2021 avec une performance générale exceptionnelle. Les dépôts de la clientèle et l'encours de crédit ont augmenté respectivement de 38% et de 16% par rapport à 2020, s'établissant à 11,1 milliards USD et 4,2 milliards USD. Le niveau de la liquidité géné-

rale et de la solvabilité est resté au-dessus de normes prudentielles. Certains des acteurs ont même réalisé d'excellents profits, historiquement élevés.

Ces évolutions ont été rendues possibles par la relance de la croissance économique ainsi que l'accroissement du volume des transactions commerciales et financières avec le reste du monde. Le secteur bancaire congolais a par ailleurs poursuivi les réformes engagées par la Banque Centrale en vue de renforcer le cadre général de surveillance des risques sur le secteur.

Il est important de souligner que le secteur de la micro-finance a autant bénéficié de la relance économique que le secteur bancaire. L'encours de crédit et le volume de dépôts dans ce secteur étaient estimés respectivement à 234 et 301 millions USD, ce qui correspond à une hausse de 39% et 17% par rapport à décembre 2020. Par ailleurs, le secteur a vu son niveau de risque crédit s'améliorer au cours de l'année, passant d'un indice de deux chiffres à 6,6%.

En 2021, sur quels faits marquants du développement du FPM souhaitez-vous attirer particulièrement l'attention du lecteur?

.....

Jean-Claude Thetika : Alors que l'année 2020 était marquée par une gestion de projets axée sur la réponse à la crise engendrée par la pandémie, l'année 2021 a vu le retour progressif à la gestion de projets classiques.

Le FPM ASBL a géré 85 projets d'assistance technique contre 62 projets en 2020, soit une croissance de 37%.

Ils se répartissent en 63 projets d'assistance technique directe (ATD) auprès de 16 institutions financières partenaires, 16 sessions de formations, 4 forums et 2 études de marché. Depuis octobre 2011, le FPM ASBL a géré au total 253 projets d'assistance technique directe en faveur de 30 IFP.

En termes de volume, le budget d'assistance technique décaissé s'élève à 2,01 millions USD contre 1,9 millions USD à fin 2020, soit une croissance de 6%. Le niveau d'activité d'assistance technique en 2021 est globalement similaire à celui de 2020, avec respectivement 82,2% d'ATD et 17,8% pour d'ATT. Pour le même volume d'activité, nous avons réalisé davantage de projets suite à une baisse du montant moyen des projets de près de 25%.

L'analyse des budgets alloués en fonction des segments d'institutions financières montre que la part des IMF a significativement baissé au profit des COOPEC. Ces dernières ont enregistré une croissance de près de 70%, avec l'entrée de nouvelles COOPEC dans le portefeuille. C'est un fait significatif car la tendance était ces dernières années à leur baisse continue.

Les projets relatifs au renforcement institutionnel représentent 87% du budget d'ATD contre 65% en 2020, suivis de ceux du centre d'innovation technologique qui représentent 13%. Ceci s'explique par le fait qu'après la crise, les IFP ont repris le cours de leurs projets classiques, notamment sur des thématiques comme l'amélioration de la stratégie, la gouvernance et le cadre de gestion des risques ainsi que l'amélioration du SIG, etc. Il était donc logique que les IFP se refocalisent sur les métiers de base pour assurer la relance des activités.

Le FPM ASBL a su diversifier ses partenariats et attirer des acteurs importants dans la gestion de la crise liée à la pandémie. Le FPM ASBL s'est ainsi associé avec la prestigieuse revue *The Economist* – EIU (Economist Intelligence Unit), Elan RDC (FCDO – Foreign, Commonwealth and Development Office, le Bureau des Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni) et la FEC (Fédération des Entreprises du Congo), pour mener des enquêtes sur l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les opérateurs économiques, sur les ménages et sur les acteurs du secteur financier de la RDC. Les rapports de ces enquêtes, publiés en 2021, ont suscité un grand intérêt.

Toutes ces interventions ont contribué à la résilience du secteur financier et à l'amélioration de l'inclusion financière des MPME et des populations à faibles revenus. Au 31 décembre 2021, les IFP du FPM ont financé au total 150 813 MPME et servi 1 473 298 épargnants en 2021. Ce qui représente respectivement 19% et 27% de croissance par rapport à 2020. Depuis leur lancement en 2012, les programmes de formations ont contribué à renforcer les capacités de 2 781 cadres et agents des IFP.



Le FPM ASBL a su diversifier ses partenariats et attirer des acteurs importants dans la gestion de la crise liée à la pandémie.

Carlos Kalambay Kabangu : Le FPM SA a bien diversifié son portefeuille client durant l'année 2021 avec l'acquisition de 7 nouveaux partenaires dont 4 dans le segment coopératives et 3 dans le segment IMF. Ceci a été possible grâce au positionnement du FPM SA comme un fonds d'impact capable de canaliser les différents fonds dans le secteur de la microfinance en RDC et au profit des MPME et personnes à faible revenu.

Toutefois, les différents articles de presse sur les violations de sanctions prises par le Trésor américain contre certains agents économiques soupçonnés de soutenir le terrorisme et le blanchiment des capitaux, ont contraint le FPM SA au renforcement des mesures AML ayant limité l'univers éligible. De ce fait, une restructuration de la politique d'investissement du FPM SA ainsi que de ses procédures a été initiée durant l'année 2021, afin de renforcer sa politique de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LAB/FT).

Le renforcement des mesures AML, explique en partie la baisse du portefeuille de crédit du FPM SA en fin 2021, à 20 MUUSD contre 26 MUUSD en 2020. D'autant plus que n'ayant pas une capacité d'absorption importante, les IMF & COOPEC, bien qu'étant en plus grand nombre parmi les partenaires du FPM SA, n'ont pas comblé le gap.

En parallèle, en 2021, le FPM SA a signé deux contrats de financement : l'un avec la Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'autre avec la KfW. Ceci vient augmenter les engagements du Fonds qui compte utiliser la subvention rattachée à la ligne de financement de KfW pour inciter les institutions financières à accroître leur financement aux MPME, tout en atténuant leur niveau de risque.

À la clôture de l'année 2021, le FPM SA est parvenu à maintenir sa performance financière, avec un résultat net de l'exercice de 260 021 USD.

2021 a été marqué par un accompagnement considérable des coopératives d'épargne et de crédit ainsi que des institutions de microfinance, et particulièrement dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, fortement touchées par les conflits armés, la pandémie ainsi que par une éruption volcanique. Ces institutions ont fait preuve d'une excellente résilience qu'il est important de souligner.

D'après vous, quelles sont les perspectives pour 2022 et comment vos deux véhicules se projettent-ils dans cette nouvelle année?

Jean-Claude Thetika et Carlos Kalambay Kabangu : Les perspectives restent relativement bonnes pour 2022, mais elles seront fortement influencées par la situation de l'insécurité à l'est du pays et la guerre en Ukraine. La résurgence du mouvement de M23, qui a repris les hostilités armées en occupant certains territoires du pays, fait perdurer l'insécurité dans la partie Est de la RD Congo, ayant pour conséquence une recrudescence des massacres et de mouvements de population. Ce conflit va fragiliser le pays et peser sur la conduite des politiques publiques tant au niveau central qu'au niveau provincial. Cette situation, qui détériore de jour en jour le cadre de vie des ménages, pourrait avoir une incidence très négative sur les finances publiques, notamment du fait de la faible mobilisation des recettes de l'État dans les zones de conflit et de la pression sur les finances publiques, particulièrement dans les secteurs de la sécurité intérieure et de la défense nationale.

“

Selon les prévisions du FMI (avril 2022), la croissance mondiale devrait passer de 6,1 à 3,6% entre 2021 et 2022.

La croissance économique pourrait donc être affectée en grande partie par la guerre en Ukraine et la situation sécuritaire à l'Est. Selon les prévisions du FMI (avril 2022), la croissance mondiale devrait passer de 6,1 à 3,6% entre 2021 et 2022. En RDC, il est attendu en 2022 une croissance de 6,4% et une inflation de 5,8%. Les perspectives économiques du pays à moyen terme restent positives, même si on s'attend à ce que la situation de ces deux conflits ait des effets négatifs. En effet, la guerre en Ukraine pourrait entraîner une pénurie énergétique, une crise alimentaire et une augmentation du niveau de l'inflation, débouchant inévitablement sur la contraction de l'activité économique.

Sur le plan institutionnel, il faut noter que le FPM ASBL met en œuvre actuellement son troisième plan d'affaires quinquennal (2019 -2023). À l'approche de son terme, le FPM ASBL a entamé une réflexion approfondie sur son avenir. Celle-ci se poursuivra en 2022 pour déboucher sur une note stratégique puis un nouveau plan d'affaires.

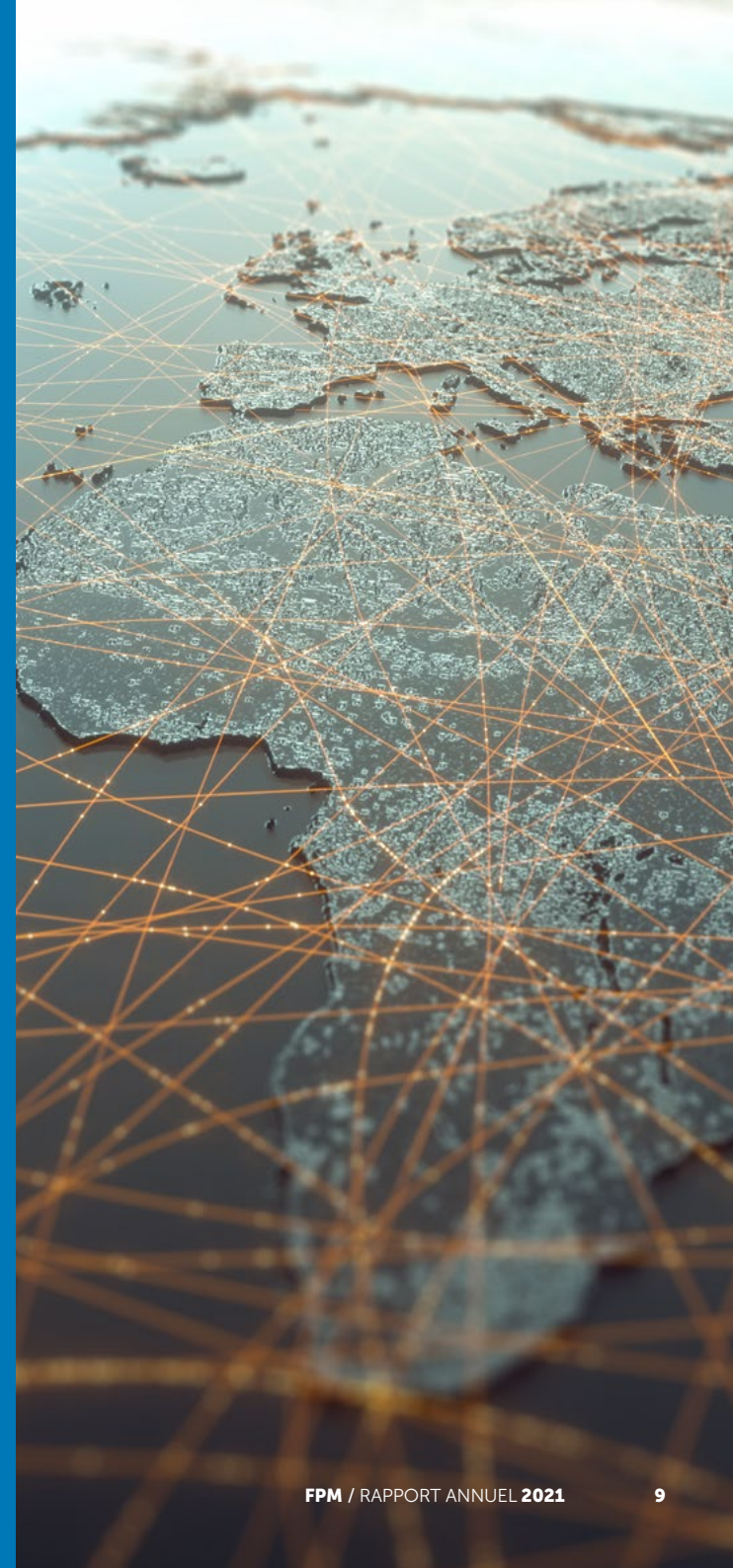
La note stratégique a pour but de résumer l'état de la réflexion sur le devenir institutionnel du FPM ASBL. Elle est élaborée à partir de trois dynamiques interreliées (développées principalement en 2021) :

- ✓ une étude de marché sur l'évolution du secteur financier;

- ✓ une auto-évaluation de dix ans d'action du FPM ASBL;
- ✓ un cycle de réunions de travail du conseil d'administration, en lien étroit avec l'équipe de direction.

Il est prévu de finaliser le nouveau plan d'affaires fin 2022. Nous reviendrons sur ce sujet important dans notre prochain rapport.

Pour le FPM SA, l'année 2022 sera marquée par le déploiement de nouvelles lignes de refinancement reçues (BEI et KfW). Plusieurs axes sont attendus : une croissance du portefeuille de crédit aux MPME via les IFP à plus de 30 MUSD, le renforcement des procédures de gestion des risques environnementaux et sociaux ainsi que l'acquisition d'outils d'analyse d'impact des financements du FPM SA. D'autre part, le plan d'affaires est en cours d'élaboration et sera finalisé durant l'année 2022 avec, comme nouvel axe, l'étude de faisabilité de la mise en œuvre d'un fonds de garantie en lien avec d'autres partenaires au développement.





STRATÉGIE, GOUVERNANCE ET ORGANISATION DU FPM ASBL

UNE VISION AXÉE SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À TRAVERS L'INCLUSION FINANCIÈRE DES MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DES POPULATIONS ACTIVES À FAIBLES REVENUS

Institutionnalisé en 2010 en tant qu'association sans but lucratif (ASBL) de droit congolais, le FPM ASBL a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo. Sa mission consiste à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) et des populations actives à faibles revenus présentant un réel potentiel de développement.

La stratégie d'assistance technique vise la construction d'un secteur financier inclusif.

“

Le FPM ASBL se donne comme objectif général de consolider, sur le plan institutionnel et technique, les institutions financières partenaires ayant un réel potentiel de développement.

.....

**Jean-Claude Thetika,
Directeur général FPM ASBL**

POSITIONNEMENT DANS LE MARCHÉ

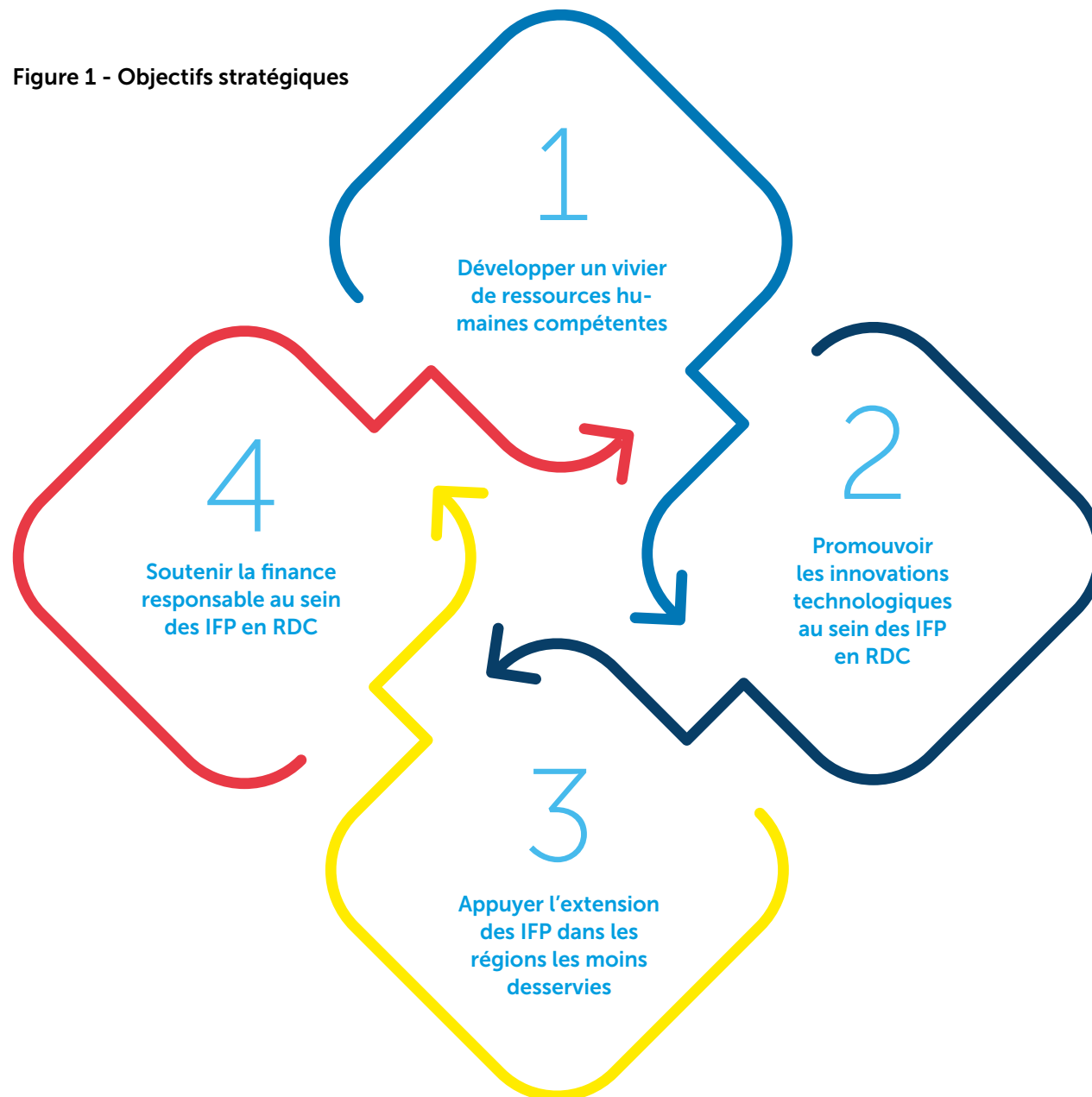
Le cadre stratégique du FPM ASBL est construit autour de quatre piliers. Il s'agit de la définition de ses objectifs stratégiques, de sa segmentation, des types d'intervention et de l'approche d'intervention.

Le positionnement stratégique du FPM ASBL s'appuie sur des objectifs précis, des interventions bien ciblées et basées sur des approches participatives et modulées :

Des objectifs stratégiques

Pour réaliser sa mission, le FPM ASBL se donne comme objectif général de « consolider, sur le plan institutionnel et technique, les IFP ayant un réel potentiel de développement. » À terme, ces IFP devront être capables d'offrir de manière responsable à leurs clients MPME une diversité de produits et services financiers de qualité. Cet objectif général se décline en quatre objectifs spécifiques nommés ci-contre.

Figure 1 - Objectifs stratégiques





Deborah Nzarubara
œuvre dans l'apiculture
à Rutshuru (Nord-Kivu)

Domaines d'intervention

Les interventions du FPM ASBL en assistance technique directe (ATD) portent sur dix domaines regroupés en trois grandes catégories :

1. Renforcement institutionnel (risques de gestion)



Il s'agit des interventions qui visent le renforcement des capacités des IFP. Elles permettent de réduire leurs risques institutionnels et opérationnels et d'accroître leur capacité dans l'offre de services aux MPME :

- ✓ gouvernance / stratégie / organisation / transformation institutionnelle;
- ✓ contrôle, audit interne et gestion des risques;
- ✓ ressources humaines;
- ✓ gestion financière et comptabilité;
- ✓ système d'information et de gestion (SIG);
- ✓ développement et gestion des produits d'épargne et de crédit;
- ✓ normes de finance responsable (NFR).

2. Développement de produits spécialisés



Il s'agit de produits actuellement peu ou pas développés dans le secteur, le but étant de lever les freins à leur mise en œuvre. Il s'agit principalement :

- ✓ des projets downscaling/upscaling;
- ✓ du financement agricole et rural;
- ✓ du crédit habitat;
- ✓ du financement de l'éducation;
- ✓ du financement des énergies renouvelables.

3. Accélération des innovations technologiques



Il s'agit ici d'accompagner les institutions financières dans une transition digitale de leurs activités, en mettant en place des solutions automatisées pour guider et faciliter la commercialisation de produits (sous forme de services bancaires) ou bien de solutions informatiques permettant d'améliorer l'efficacité de l'organisation, et par conséquent de réduire les coûts des produits et services, tout cela dans le cadre d'une stratégie de transition digitale cohérente.

Le développement d'innovations technologiques intègre :

- ✓ le développement de réseaux d'agents bancaires;
- ✓ le *mobile money*;
- ✓ les solutions de paiement mobile (la *cardless solution*);
- ✓ les solutions d'efficacité opérationnelle;
- ✓ le *paperless office*, etc.

Segmentation de marché

La segmentation du marché comprend les trois groupes d'institutions définis suivant leurs formes juridiques :

- ✓ les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC);
- ✓ les institutions de microfinance (IMF);
- ✓ les banques commerciales ciblant les MPME.

Organisation

L'organisation des opérations se fait suivant les grandes composantes des domaines d'intervention définies en centres de compétences, dont trois pour l'ATD (renforcement institutionnel, produits spécialisés et innovations technologiques) et un pour l'assistance technique transversale (ATT).

Le directeur des Opérations est chargé de la supervision de l'organisation des opérations. Les centres de compétences sont gérés par les managers de projets seniors et la gestion de projets est animée par les managers de projets.

Figure 2 - Organisation des interventions



LA GOUVERNANCE DU FPM ASBL

La gouvernance du FPM ASBL est structurée en trois niveaux. Le premier traite des questions stratégiques. Il est composé d'une Assemblée générale, d'un Conseil d'administration (CA) et d'un Comité d'audit, chaque organe jouant le rôle et assumant les responsabilités qui lui sont assignés. L'Assemblée générale réunit les bailleurs de fonds ou leurs représentants. Elle est composée de huit membres (nommés « membres effectifs » d'après la loi sur les associations). Il s'agit de personnes physiques. Le Conseil d'administration est composé de trois personnes et le Comité d'audit de deux personnes élues parmi les membres effectifs par l'Assemblée générale. Celle-ci est aussi l'instance qui approuve le budget annuel, statue sur les comptes annuels et délibère sur les rapports d'activité.

Le Conseil d'administration assure le rôle de gestion stratégique et de surveillance de la gestion opérationnelle assurée par l'équipe de management. Il est constitué de trois membres :

- 👤 **Pierre Daubert**, président
- 👤 **Claudia Huber**, administratrice
- 👤 **Simon Gupta**, administrateur

Le Comité d'audit, secondé par deux cabinets d'audit internationaux (l'un pour l'audit externe et l'autre pour le contrôle interne), assure l'essentiel des fonctions

Figure 3 - Structure de gouvernance du FPM ASBL



de contrôle et d'intermédiaire entre les auditeurs externes et le FPM ASBL, les commissaires aux comptes (fonction d'auditeurs internes externalisée) et le FPM ASBL d'autre part. Les membres du Comité d'audit sont les suivants :

👤 **Christian Leboyer**

👤 **Colombo Boshabo**

Le second niveau de gouvernance traite des questions opérationnelles. Entre les deux se positionne un niveau technique intermédiaire, à savoir le Conseiller international. Ce dernier a pour mission d'accompagner techniquement l'équipe de gestion. Actuellement, le Conseiller du FPM ASBL, la Frankfurt School of Finance & Management, remplit des fonctions de *backstopping* et gère le processus de recrutement des consultants affectés aux projets.

Management

La gestion opérationnelle est assurée par le Comité de direction. Elle comprend un directeur général, un directeur des opérations et une directrice administrative et financière. Ce trio est appuyé par une équipe opérationnelle, constituée de responsables de centres de compétences, d'une équipe « finance, administration et logistique », et enfin d'une responsable suivi-évaluation.

Le management bénéficie de l'appui d'un conseiller technique, la Frankfurt School of Finance & Management, qui remplit des fonctions de *backstopping* et gère le processus de recrutement des consultants affectés aux projets.

PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DANS LA GOUVERNANCE DU FPM ASBL

Avant la fin de l'exercice 2021, un nouveau membre effectif a rejoint la gouvernance du FPM ASBL, il s'agit de Madame **Britta Oltmann**. Cette dernière a rejoint l'équipe de la KfW Kinshasa le 1^{er} août 2020, en qualité de directrice du Bureau. Elle travaille à la KfW depuis janvier 1999 et a occupé plusieurs postes au sein de cette institution.

« Durant ma mission en RDC, j'ai participé à la résolution de multiples défis liés au développement en RDC avec l'appui d'une équipe dont la détermination, la motivation et le dynamisme sont un réel atout. »



Titulaire d'un master en Macroéconomie et d'une licence en Sinologie, M^{me} Oltmann a une expérience de plus de 30 ans dans le développement.

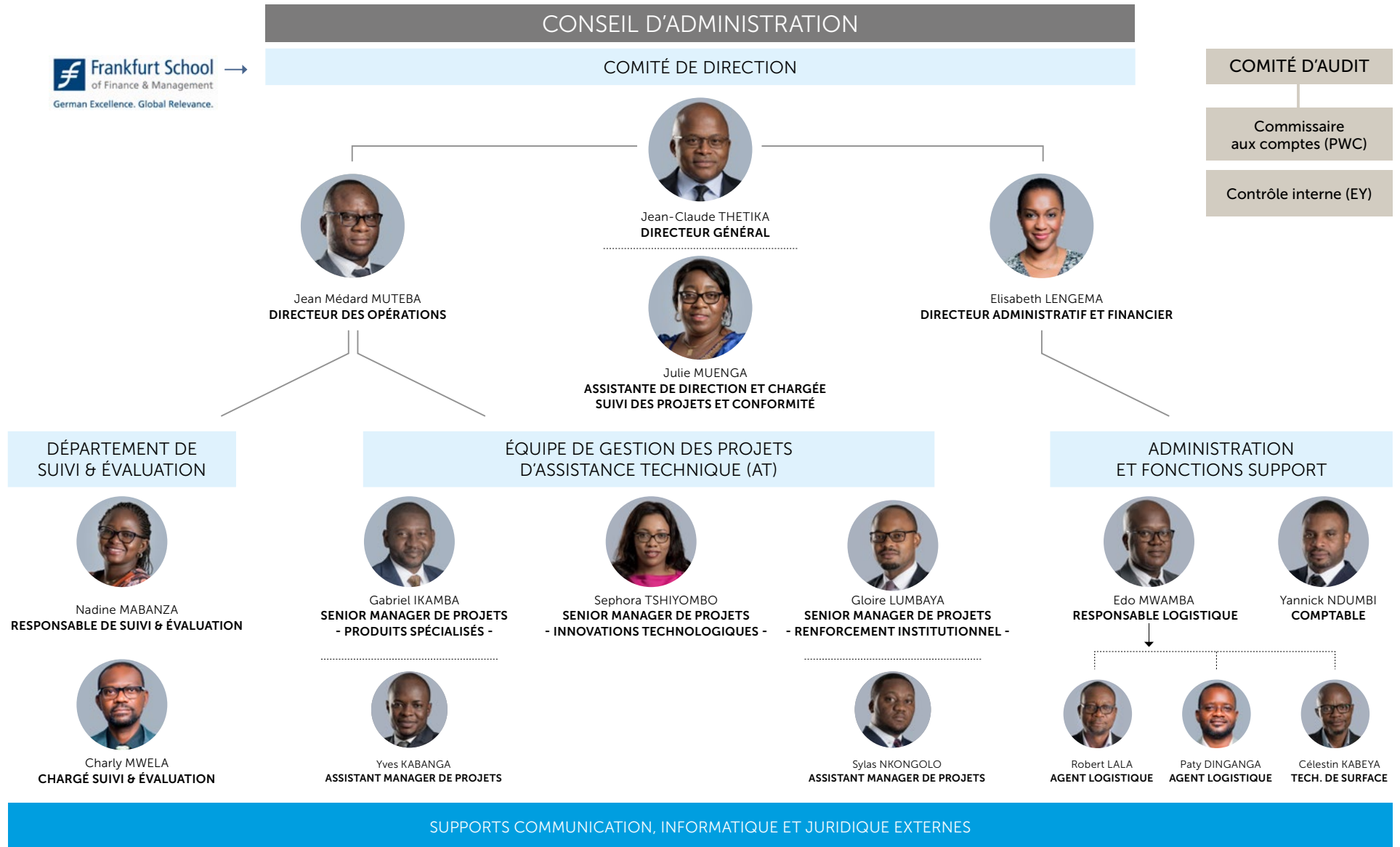
PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU COLLABORATEUR AU SEIN DU FPM ASBL



Sylas NKONGOLO a rejoint l'équipe de gestion des projets

Diplômé en Sciences économiques et de gestion, option Économie mathématique à l'Université de Kinshasa (UNIKIN), Sylas NKONGOLO est certifié expert en gestion des risques de la Frankfurt School of Finance & Management et détenteur d'une certification internationale en finance d'entreprise ICCF@HEC Paris. Il a été recruté en juin 2019 comme prestataire au département d'assistance technique. Il rejoint l'équipe en avril 2021 comme Assistant Project Manager.

« Travailler au FPM est une opportunité unique de contribuer à l'émergence d'institutions financières pérennes, pouvant apporter des produits et services financiers adaptés aux MPME. De plus, le FPM me donne la possibilité d'accompagner les ambitions des institutions financières suivant les évolutions du secteur financier congolais, tout en gagnant de l'expérience au contact d'experts chevronnés. Ce mode d'apprentissage dynamique et convivial contribue à mon épanouissement professionnel. »





STRATÉGIE ET GOUVERNANCE DU FPM SA

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET FINANCEMENT

Le FPM SA mène une politique de financement responsable, qui se fonde sur une analyse rigoureuse de la capacité de remboursement des institutions financières partenaires et des risques inhérents à leurs activités. La politique d'investissement est révisée tous les deux ans afin de l'adapter au développement environnemental du Fonds. Les dernières innovations ont porté sur la gestion des risques, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Après une évaluation approfondie et détaillée par l'équipe du FPM SA, le Conseiller du fonds, Incofin IM, assure en deuxième ligne la revue des aspects de risques et de conformité. La Commission de crédit est l'organe qui prend la décision d'investir ou bien de désinvestir sur proposition du directeur général. Enfin, le FPM SA assure un suivi rapproché et la gestion des risques post-décaissement.

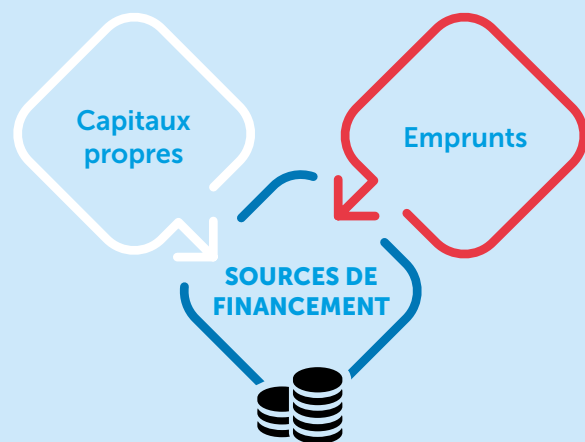
“

Depuis 2021, le FPM SA a renforcé sa politique d'investissement ainsi que ses procédures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

.....

**Carlos Kalambay Kabangu,
Directeur général FPM SA**

Figure 4 - Schéma de la politique d'investissement



PRODUITS DE REFINANCEMENT :

	PRÊTS SENIORS	DETTES SUBORDONNÉES	PLACEMENTS
	1 à 5 ans	> 5 ans	3 à 12 mois
	250 000 à 5 millions USD	250 000 à 5 millions USD	250 000 à 5 millions USD
	Taux d'intérêt fixe mais dégressif aux conditions du marché	Taux d'intérêt fixe mais dégressif aux conditions du marché	Produit de liquidité à CT
	Remboursement à échéance ou par tranche	Remboursement à échéance ou par tranche	Renforcement structure des dépôts des IFP
			Consolidation de la liquidité des partenaires du FPM

BÉNÉFICIAIRES

- Banques
- IMF
- COOPEC
- Micros, petites et moyennes entreprises
- Populations à faible revenu

Le FPM SA offre généralement deux types de produits aux institutions financières :

- **Prêts seniors** : refinancement octroyé pour renforcer leurs besoins en liquidité à moyen et long terme et de surcroît, renforcer leurs capacités à octroyer des crédits à moyen et long terme. Les conditions de ce produit sont adaptées à chaque catégorie d'institutions financières, qu'elles soient locales ou internationales en recourant à une approche d'évaluation adéquate.
- **Dettes subordonnées** : refinancement octroyé pour une maturité supérieure de 5 ans en vue de renforcer leurs capacités à octroyer des crédits à moyen et long terme, de renforcer les fonds propres et d'améliorer le ratio de solvabilité.

En plus des prêts octroyés aux institutions financières, le FPM SA injecte la liquidité dans le secteur par le biais des dépôts à terme placés au sein des institutions financières.

Un portefeuille caractérisé par une forte diversification des partenaires

Vu la concentration du portefeuille du FPM SA sur les institutions financières en RDC, qui est inhérente à sa stratégie d'investissement, le Fonds définit clairement les limites de concentration dans sa politique d'investissement. Le FPM SA s'applique à mettre en œuvre une approche prudente de gestion du risque de crédit, afin de réduire le risque opérationnel tout en assurant un rendement en ligne avec les objectifs du Fonds. Il est à noter que durant l'année 2021, le FPM SA a renforcé sa politique d'investissement ainsi que ses procédures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FPM SA

Suite à la modification de l'instruction n°21 relative à la gouvernance édictée en 2019 par la Banque centrale du Congo, le FPM SA a eu à refondre son dispositif de gouvernance. C'est ainsi que le FPM SA a mis en place, conformément à ladite instruction, un dispositif de gouvernance adapté à son activité, sa taille, sa structure, la complexité de ses activités ainsi qu'au profil de risque de sa clientèle.

Ainsi, le dispositif de gouvernance du FPM SA se définit comme ci-contre.

Figure 5 - Structure de gouvernance du FPM SA

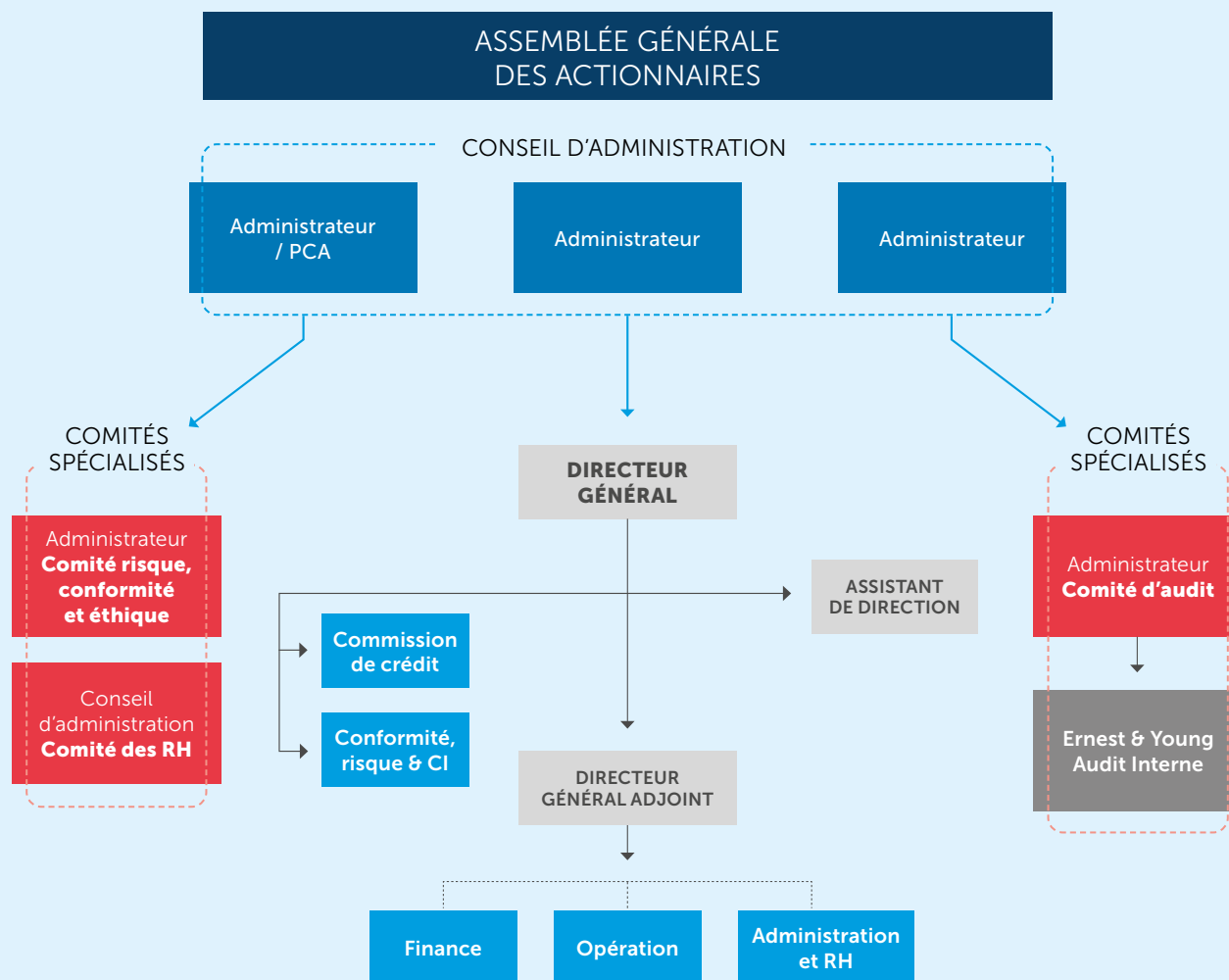


Figure 6 - FOCUS sur le dispositif de gouvernance du FPM SA

GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DES
ACTIONNAIRES



CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claudia HUBER
PRÉSIDENTE DU CONSEIL



Michèle HUSSON
ADMINISTRATRICE



Administrateur
en cours d'approbation

COMMISSION DE CRÉDIT
(CDC)



Claudia HUBER
PRÉSIDENTE DU CdC



Nicolas BLONDEAU
MEMBRE



Stéphane RYELANDT
MEMBRE

COMITÉ
D'AUDIT



Michèle HUSSON
PRÉSIDENTE
DU COMITÉ D'AUDIT



Membre
en cours
d'approbation

COMITÉ RISQUES,
ÉTHIQUE & CONFORMITÉ



Président du comité
en cours d'approbation



Michèle HUSSON
MEMBRE

GESTION

MANAGEMENT : DG, DGA



Carlos KALAMBAY
DIRECTEUR
GÉNÉRAL



Patrick NKONGO
DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT



PRÉTEURS

Le Conseil d'administration

Le nombre d'administrateurs au sein du FPM SA a été limité à trois, ceci afin qu'il soit souple et réactif. La présence parmi eux d'un administrateur indépendant permet d'assurer l'indépendance de l'organe délibérant.

Le Conseil d'administration du FPM SA est composé de membres expérimentés dans des domaines divers et agissant de façon indépendante dans la prise des décisions stratégiques.

Depuis l'année 2021, suite au départ de Madame Laure Wessemius, un nouvel administrateur – en cours d'approbation par la BCC – a été nommé par l'Assemblée générale. Les trois membres sont les suivants :

- 👤 **Claudia Huber**, présidente
- 👤 **Michèle Husson**, administratrice
- 👤 Administrateur (en cours d'approbation)

Le Conseil d'administration jouit de pouvoirs élargis, conformément à la réglementation, notamment la mise en place de la stratégie, la nomination du directeur général et la désignation des membres des comités qui lui sont attachés : la Commission de crédit et les comités spécialisés.

Les comités spécialisés du conseil d'administration

Dans le cadre de sa mise en conformité aux récentes modifications de l'instruction 21 de la BCC sur la gouvernance, tous les comités spécialisés requis par la BCC ont été mis en place au sein du FPM SA. Ainsi, nous avons :

- ✓ Le Comité des risques, d'éthique et de conformité, qui est présidé par l'un des administrateurs;
- ✓ Le Comité d'audit, présidé par un administrateur différent de celui qui préside le Comité des risques, d'éthique et de conformité;
- ✓ Le Comité des ressources humaines, sous la supervision directe du Conseil d'administration.

Composition des comités spécialisés du Conseil d'administration :

Comité des risques, éthique et de conformité :

- 👤 Administrateur en cours d'approbation, président
- 👤 **Michèle Husson**, membre

Le secrétariat du Comité des risques, d'éthique et de conformité est assuré par le responsable de la fonction Risques, conformité et contrôle interne.

Comité d'audit :

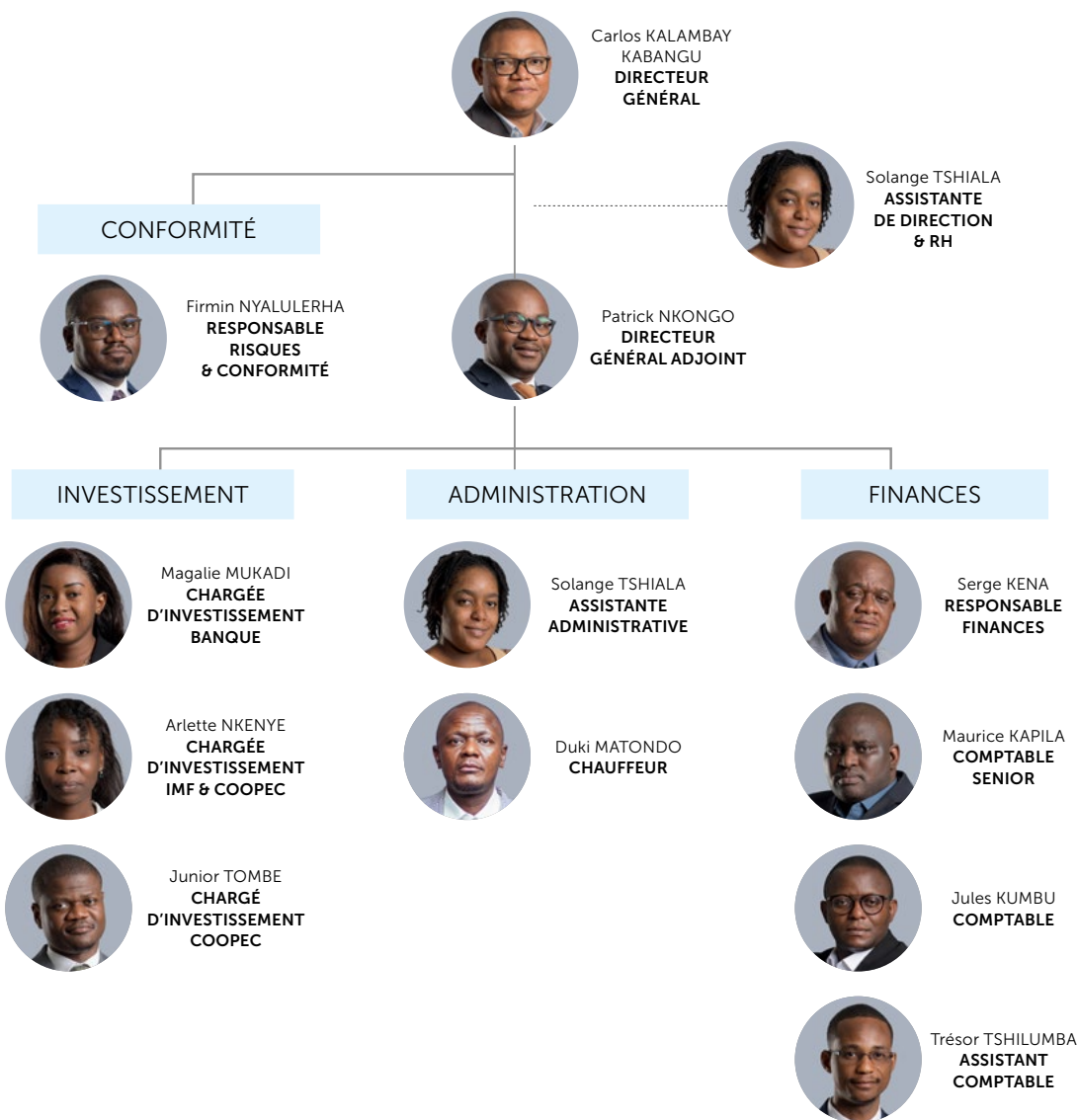
Le Comité d'audit est composé de deux membres du Conseil d'administration. Il a pour mission de veiller à l'intégrité des états financiers, de contrôler le niveau des risques, de superviser et contrôler les mécanismes de contrôle interne et de superviser les commissaires aux comptes. Le Comité d'audit s'appuie sur l'audit interne, qui en l'occurrence est externalisé et confié au cabinet Ernst & Young.

En dépit de l'environnement économique complexe dans lequel évolue le FPM SA, sa cartographie de risques s'est sensiblement améliorée entre 2019 et 2021. La gestion des risques reste une priorité pour le FPM SA.

Les membres du Comité d'audit sont :

- 👤 **Michèle Husson**, présidente
- 👤 Administrateur en cours d'approbation, membre

Figure 7 - Présentation du personnel du FPM SA



SUPPORTS COMMUNICATION, INFORMATIQUE ET JURIDIQUE EXTERNES

Commission de crédit

Le Conseil d'administration a mis en place une Commission de validation des crédits composée de personnes expérimentées dans divers domaines de fonds d'impact. Ladite commission est chargée de statuer sur l'octroi des prêts, en conformité avec la stratégie et la politique d'investissement du FPM SA. Elle est composée de trois membres :

- 👤 **Claudia Huber**, présidente
- 👤 **Nicolas Blondeau**, membre indépendant
- 👤 **Stéphane Ryelandt**, membre indépendant

L'équipe de gestion

L'équipe de gestion est constituée d'un directeur général (DG), soutenu par un directeur général adjoint (DGA).

Au niveau de la structure organisationnelle, les départements RH, Conformité et Administration sont placés sous la responsabilité du directeur général et les départements Opérations et Finance/Comptabilité sont placés sous la responsabilité du directeur général adjoint.

Certaines autres fonctions sont externalisées telles que l'assistance juridique, via un cabinet d'avocats, et l'audit interne, via un cabinet d'audit international. Enfin, plusieurs fonctions d'appui sont partagées avec le FPM ASBL (par exemple la logistique et la communication).

En vue de répondre aux enjeux de plus en plus importants auxquels fait face le secteur financier congolais sur les questions de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme, le Conseil d'administration du FPM SA a mis en place la fonction Risque, conformité et contrôle interne. Cette démarche s'inscrit par ailleurs dans la poursuite de la mise en conformité du FPM SA aux instructions 17, 18, 19, 21 et 22 de la BCC, amorcée depuis leur publication en 2019.

Ainsi, la fonction Risque, conformité et contrôle interne assiste désormais la direction générale, dans le suivi et le renforcement du dispositif de contrôle interne existant. Ce renforcement passe par une prise en charge plus efficace des systèmes de :

- ✓ lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme;
- ✓ veille réglementaire;
- ✓ gestion des risques opérationnels, risques financiers, risques environnementaux et sociaux;
- ✓ contrôle interne de la conformité des opérations et des activités opérationnelles aux politiques et procédures internes du FPM SA.

Conformément à la réglementation, le responsable de la fonction Risques, conformité et contrôle interne est directement rattaché au directeur général du FPM SA.

PRÉSENTATION DES NOUVEAUX COLLABORATEURS AU SEIN DU FPM SA



Firmin Nyalulerha a rejoint le FPM SA en qualité de responsable Risques, conformité et contrôle

Détenteur d'un diplôme de licence en Droit public international de l'Université protestante au Congo en 2010, il a commencé sa carrière professionnelle en 2013 comme auditeur interne junior au sein de ProCredit Bank Congo (aujourd'hui EquityBCDC). Il a ensuite rejoint le Groupe Bank of Africa RDC où il a occupé respectivement les postes d'auditeur interne senior en 2015, puis de responsable du département Conformité en 2017. Depuis 2020, il avait aussi assumé le rôle de secrétaire par intérim du Conseil d'administration de Bank of Africa RDC. Il rejoint le FPM SA en novembre 2021 comme responsable Risques, conformité et contrôle interne.

« Au-delà de ce que je peux apporter au FPM SA du fait de mon expérience, je suis satisfait d'intégrer un environnement professionnel dans lequel j'acquiers de nouvelles connaissances et monte en compétence. Il s'agit désormais de contribuer à la construction et au développement d'un système financier inclusif dans mon pays et de participer, dans une certaine mesure, à un développement durable. »

Maurice Kapila Kenda a rejoint le FPM SA en qualité de comptable senior

Détenteur d'un diplôme de licence en option Gestion financière de la faculté des sciences économiques de l'Université de Kinshasa, Maurice Kapika a entamé sa carrière en 2008 à la direction générale des Recettes de Kinshasa, comme agent au sein de la direction du Suivi des centres des recettes fiscales et non fiscales, avant d'intégrer le département de Comptabilité de la Bralima SA en 2012.

En octobre 2018, il a rejoint le Think Tank Congo Challenge en qualité de chef comptable. Il entre au FPM SA en avril 2021 comme comptable senior.

« Très heureux de rejoindre l'équipe de Finance du FPM SA. Je suis ravi d'apporter ma modeste contribution en cette période où nous devons conjuguer les efforts de relance à la suite de la pandémie de Covid-19, pour aider les petites et moyennes entreprises à se maintenir à flot et les familles à sortir de la pauvreté à travers le financement des IMF, COOPEC et banques partenaires. »



2.

**RÉSULTATS ET
CONTRIBUTION
À L'INCLUSION
FINANCIÈRE**



ÉVOLUTION ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS DU FPM SA

ENGAGEMENTS TOTAUX

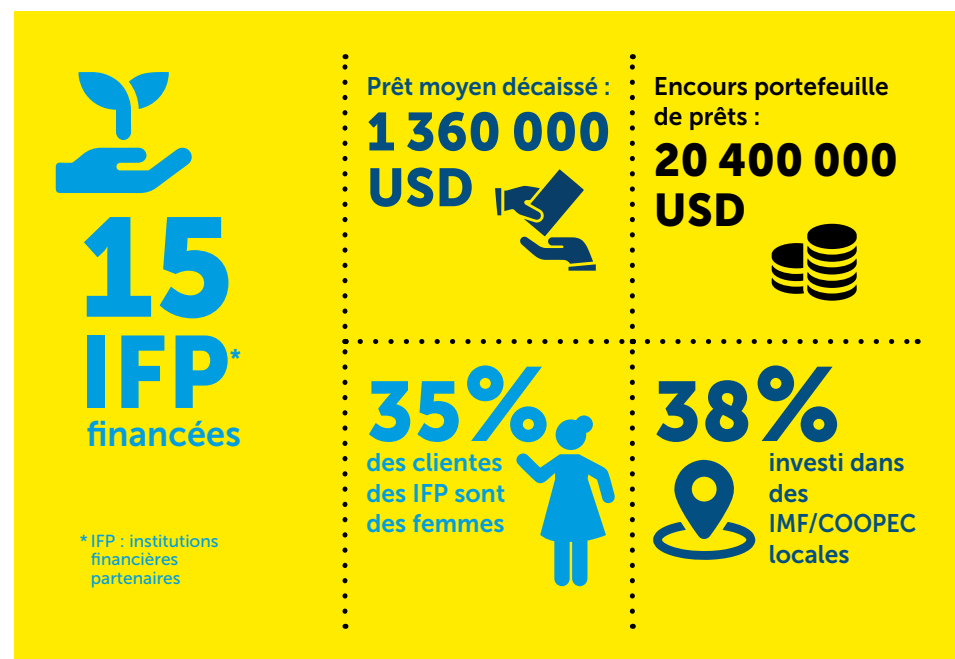


Figure 8 - Composition du portefeuille crédit par segment

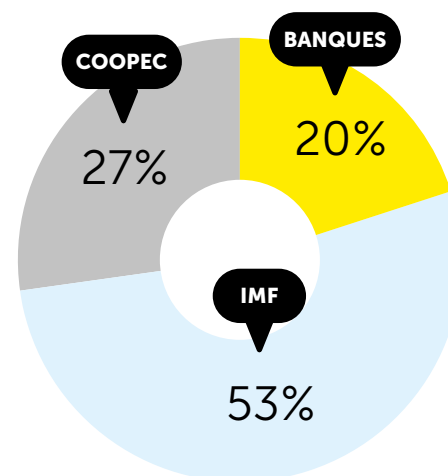


Figure 9 - Composition du portefeuille crédit en volume

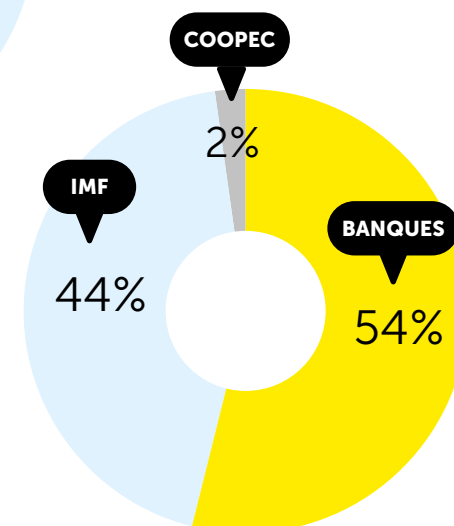
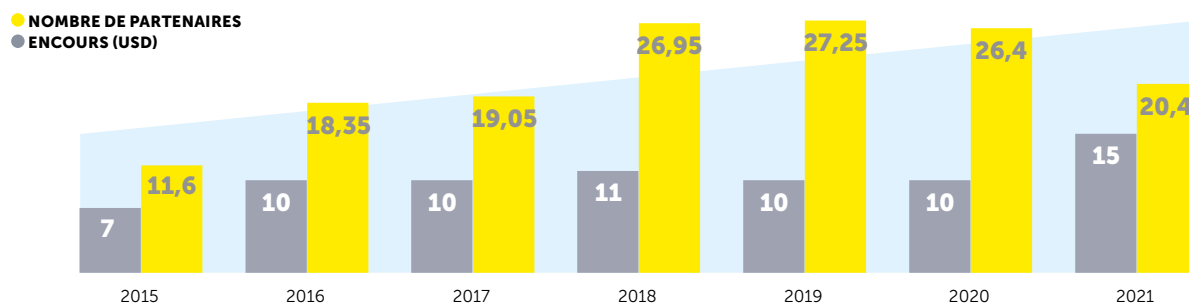


Figure 10 - Composition du portefeuille de crédit du FPM SA par maturité
(évolution du nombre de partenaires et des encours en USD)



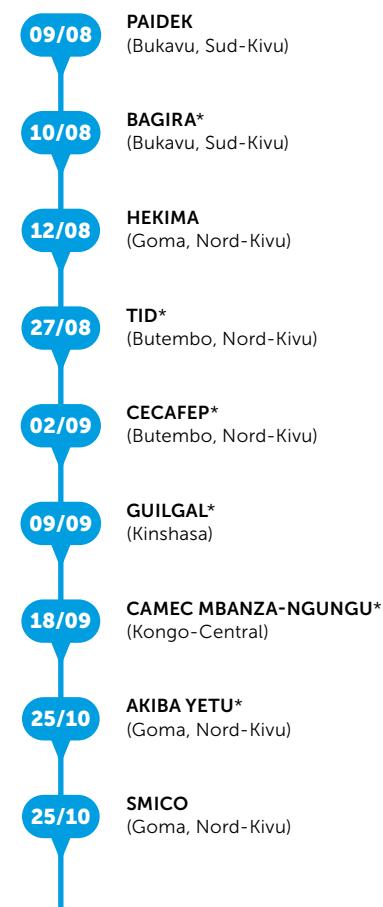
À la suite de la crise sanitaire de la Covid-19 en 2020, l'année 2021 a été marquée par la relance post-crise. Le FPM SA a continué de jouer pleinement son rôle d'accompagnement des institutions financières en matière de refinancement.

Bien que l'encours de crédit en 2021 affiche une forte baisse comparativement à celui de 2020, il est important de noter le record enregistré au cours de l'année en termes de nombre de partenaires accompagnés par le FPM SA, soit 15 IFP. Cette bonne performance découle du choix stratégique du FPM SA d'accompagner particulièrement le secteur de la microfinance locale, fortement impacté par les effets néfastes de la crise sanitaire.

En termes de produits, notons que le FPM SA offre deux catégories de prêts, à savoir le prêt senior et le prêt subordonné. En 2021, l'encours prêt senior représente 100% du total de l'encours de crédit, répartis de la manière suivante : 70% prêts senior classique, 1% crédit d'amorçage, 22% facilité de caisse et 6% limite de crédit.

“ L'encours crédit en 2021 affiche une forte baisse par rapport à 2020 mais le nombre d'institutions financières accompagnées est passé de 10 à 15.

CONTRATS DE FINANCEMENT SIGNÉS EN 2021



* nouveau partenaire



FPM SA : CADRE DE GESTION DES INVESTISSEMENTS ET DU PORTEFEUILLE EN 2021 - FOCUS AML ET RISQUES E&S

CADRE DE GESTION DES INVESTISSEMENTS EN 2021

Introduction

Dans le contexte de poursuite de la crise sanitaire liée à la Covid-19, le FPM SA a continué en 2021 à mettre en œuvre son plan général de continuité, validé par son Conseil d'administration en 2020. il s'articule autour des mesures suivantes :

- ➔ Tenue d'un comité de gestion de crise qui se réunit de façon hebdomadaire pour prendre les mesures nécessaires;
- ➔ Poursuite du plan de continuité des activités du FPM SA : télétravail pour le staff du FPM SA, gestion en ligne du portefeuille de crédit du FPM SA, adaptation des processus clés de fonctionnement du Fonds au nouveau dispositif de travail, ainsi que (entre autres) politique et procédures de financement du FPM SA, procédures administratives, etc.;
- ➔ Analyse de l'impact de la crise sanitaire sur les états financiers du FPM SA.

Ces mesures ont permis au FPM SA de continuer à jouer son rôle de refinancement des IFP de manière significative et de maintenir la rentabilité de ses activités. Ainsi, le FPM SA a largement diversifié son portefeuille client en 2021 en y intégrant 7 nouvelles institutions financières partenaires (cf. tableau ci-contre) dont 4 dans le segment coopératives et 3 dans le segment IMF, ainsi qu'en reprenant son partenariat avec l'IMF

Promotion et Appui aux Initiatives de Développement Économique du Kivu SA (PAIDEK) sortie du portefeuille du FPM SA en 2018.



Le FPM SA continue également le processus de mise à jour de sa politique et de ses procédures d'investissement sur deux axes principaux : la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et le renforcement et le développement des procédures de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Le FPM SA est donc en train d'implémenter un cadre de suivi d'impact direct et indirect de ses activités, à travers des indicateurs identifiés en lien avec sa mission et les objectifs de développement durable poursuivis.

“ 6 nouvelles institutions financières partenaires dont 4 dans le segment coopératives et 2 dans le segment IMF.

Critères d'éligibilité du FPM SA

Les critères d'éligibilité du FPM SA restent tels que fixés dans sa politique et ses procédures d'investissement. En particulier, les quatre critères d'augmentation de l'exposition du FPM SA au-delà de 10% de ses engagements sont maintenus. La Commission de crédit continue d'utiliser son pouvoir discrétionnaire accordé par le Conseil d'administration afin de déroger lorsque nécessaire à certains critères en ce temps de crise sanitaire.

 INSTITUTION	SEGMENT	 VILLE (SIÈGE)
BAGIRA	COOPEC	Bukavu
Caisse d'Action Mutuelle, d'Épargne et de Crédit de Mbanza-Ngungu (CAMEC)	COOPEC	Mbanza-Ngungu
Akiba Yetu	COOPEC	Goma
Coopérative d'Épargne et de Crédit Agricole des Femmes Paysannes (CECAFEP)	COOPEC	Butembo
Trust Investment Development SA (TID)	IMF	Butembo
Guilgal	IMF	Kinshasa
PAIDEK	IMF	Bukavu

Évaluation et analyse des institutions financières partenaires

Le FPM SA a renforcé son approche d'évaluation et d'analyse des risques de ses différents partenaires, principalement sur les sujets AML et risques E&S. Les chargés d'investissement ont participé à des formations et ateliers où ces questions ont été abordées.

Suivi des institutions financières partenaires

Dans cette période de crise, le FPM SA a particulièrement mis l'accent sur le suivi de ses partenaires. Un monitoring mensuel des indicateurs prédéfinis est établi pour surveiller leurs performances financières. Ainsi, suivant les informations collectées auprès de chaque partenaire, la classification suivante est suivie en permanence :

- ✓ Institution financière moins risquée;
- ✓ Institution financière en observation;
- ✓ Institution financière en suivi d'urgence.

DEUX CONTRATS DE FINANCEMENT : BEI ET KfW

Le FPM SA a signé des contrats de financement avec la BEI et KfW en décembre 2021. Ceci vient augmenter ses ressources pour mieux répondre aux besoins de ses partenaires.

- ✓ Contrat de financement BEI : un financement de 6 M€ sur 7 ans destiné à soutenir davantage l'accès au financement des femmes et des jeunes;
- ✓ Contrat de financement KfW : un financement de 15 M€ pour soutenir les MPME fortement impactées par la crise sanitaire et capables de créer et/ou maintenir les emplois et ainsi inciter les institutions financières à continuer d'offrir des crédits à cette catégorie d'entreprises. Ce financement a une maturité de 5 ans et est assorti d'une subvention de 5 M€, dont 4 M€ au profit des partenaires du FPM SA pour atténuer le niveau de risque de crédit et 1 M€ pour le suivi de ce financement au regard de ses exigences.

Ces deux financements vont accroître l'impact social du FPM SA et renforcer davantage son positionnement sur le marché financier congolais.



ZOOM sur la Banque Européenne d'investissement (BEI)

La Banque européenne d'investissement (BEI) est une institution de financement de l'Union européenne. Elle est le principal bailleur de fonds multilatéral au monde, notamment pour le financement de l'action en faveur du climat. Active en Afrique centrale depuis 1965, elle y a investi à ce jour plus de 1,3 milliard d'euros dans plus de 130 projets distincts.

En RDC, la BEI a choisi de soutenir le développement économique en appuyant les petites entreprises qui sont le moteur de toute économie. En effet, les MPME souffrent souvent du manque de capacités des secteurs financiers locaux. En raison du faible taux de pénétration des banques locales, ces petites entreprises ont beaucoup de mal à obtenir les crédits nécessaires à leur développement.

Pour ce faire, la BEI a marqué son engagement à destination de l'inclusion financière en RD Congo par l'octroi d'un prêt de 6 M€ sur 7 ans au FPM SA. La BEI s'est ajoutée à la KfW, BIO, CORDAID, Incofin cvso et la Banque mondiale et d'autres partenaires du FPM SA afin de contribuer à l'accès au financement des femmes et des jeunes en particulier.

ÉVOLUTION ET COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FPM ASBL

L'ANNÉE 2021 A ÉTÉ ESSENTIELLEMENT CARACTÉRISÉE PAR LA RELANCE DES ACTIVITÉS D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE CRISE (AT) CLASSIQUE.

Ces activités avaient été momentanément suspendues durant le deuxième semestre 2020 au profit du programme d'AT de crise, dans le but de faire face à l'impact de la crise sanitaire dans le secteur. Une crise dont les effets se font encore sentir aujourd'hui, bien qu'à des degrés différents, à tous les niveaux du secteur financier. Cette année 2021 fut également marquée par l'entrée de quatre nouvelles institutions partenaires dans le portefeuille du FPM ASBL, trois IMF et une COOPEC, portant le total à seize institutions touchées au cours de l'année 2021, soit quatre COOPEC, dix IMF et deux banques universelles.

Au cours de l'exercice 2021, le FPM a géré 85 projets d'assistance technique, soit une progression de 37% par rapport à l'année 2020 où 62 projets avaient été gérés. Ces 85 projets se répartissent en 63 projets d'assistance technique directe (ATD), 16 sessions de formation, 4 forums et 2 études de marché.

Globalement, depuis octobre 2011, le FPM ASBL a donc mené 429 projets d'assistance technique qui se déclinent en 253 projets d'assistance technique directe en faveur de 30 IFP, 109 sessions de formations certifiantes pour un total de 2 781 personnes formées dont près de 40% de femmes, 50 forums et 17 études de marché publiées.

En termes de volume, le budget d'assistance technique décaissé en 2021 s'élève à 2,01 millions USD, contre 1,9 millions USD en 2020. Il a été affecté à 79% en ATD et 21% en ATT, ce qui est globalement similaire à 2020 (82,2% d'ATD et 17,8% d'ATT).

Le volume moyen des projets d'assistance technique directe en 2021 s'est établi à 58 656 USD contre 72 220 USD en 2020, et la durée moyenne par projet est passée



Les interventions transversales visent entre autres l'amélioration des institutions financières et leur extension dans les régions non ou peu desservies.

de 18 mois en 2020 à 17,3 mois en 2021. On note que la durée moyenne est restée relativement élevée en 2021, comme en 2020. C'est l'un des effets du Covid-19, la période de confinement ayant entraîné une suspension des plans d'intervention pendant sept mois en 2020.

Par ailleurs, le FPM ASBL conduit des interventions transversales (forums, formations et études de marché) qui visent entre autres le renforcement des capacités des employés des institutions financières, l'amélioration de leurs performances et l'extension régionale à travers l'ouverture de nouvelles agences dans les régions non ou peu desservies.

Pour l'année 2021, 16 sessions de formation ont été organisées avec un total de 485 participants dont près de 43% de femmes. Ces formations ont été dispensées en ligne et en présentiel. En 2021, les formations en présentiel ont été organisées dans les villes de Kikwit, Kisangani, Kananga et Matadi. Depuis le lancement en août 2012, les différents programmes de formation du FPM ASBL ont permis de former un total 2 781 cadres et agents des IFP.

Concernant les forums, en 2021 le FPM ASBL a organisé quatre forums aux thèmes diversifiés (dont deux en format webinaire) : (1) la « Semaine Mondiale de l'Argent » à Kikwit; (2) « Secteur financier & inclusion financière en RDC : bilan et leçons apprises un an après le début de la crise Covid-19 » en format webinaire; (3) « Financement des énergies renouvelables en RDC : quel modèle commercial et quelles méthodes d'évaluation pour les institutions financières? ». De plus, le FPM ASBL a organisé, sous l'égide de la Banque centrale du Congo, (4) la « Journée Internationale de l'Épargne » (JIE) à Kisangani qui a ciblé essentiellement les jeunes micro-entrepreneurs.

Deux études ont été conduites en 2021 : la demande en services financiers des MPME de la RDC et une rétrospective du secteur financier congolais. Elles seront publiées au second semestre 2022. Par ailleurs, le FPM ASBL, en partenariat avec ELAN RDC, EIU (*Economist Intelligence Unit*) et la FEC (Fédération des Entreprises du Congo), a publié, en 2021, quatre rapports d'étude sur l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les opérateurs économiques, sur les ménages et sur les acteurs du secteur financier de la RDC.

L'agriculteur Muhindo Kisoki Lukando cultive des pommes de terre dans la chefferie de Bashu à Béni (Nord-Kivu)



PORTEFEUILLE
TOTAL DES
PROJETS ATD
EN 2021

63
PROJETS
gérés

1 533 738
USD
décaissés



16 IFP
touchées en direct



PROJETS
D'ASSISTANCE
TECHNIQUE
TRANSVERSALE
EN 2021

22
PROJETS
ATT
conduits

dont
16
FORMATIONS



et
4 FORUMS



PORTEFEUILLE
TOTAL DES
PROJETS ATD
DEPUIS 2011

253
PROJETS
gérés

17 756 129
USD
décaissés



30 IFP
touchées en direct



PROJETS
D'ASSISTANCE
TECHNIQUE
TRANSVERSALE
DEPUIS 2011

176
PROJETS
ATT
conduits

dont
109
FORMATIONS



et
50
FORUMS



PARAMÈTRES
DE PLANS
D'INTERVENTION
(PI)

Montant moyen
par PI :
58 656,12
USD



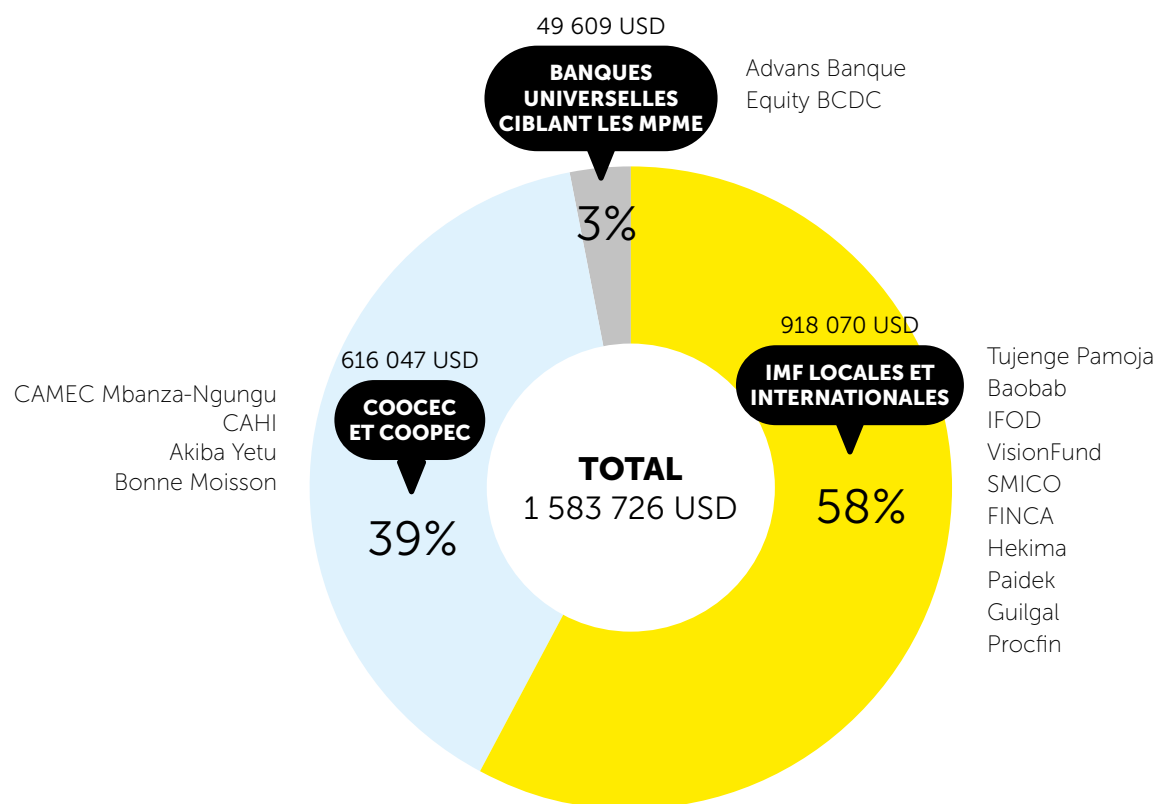
Durée moyenne
par PI :



16%
de contribution
moyenne
par PI
par IFP



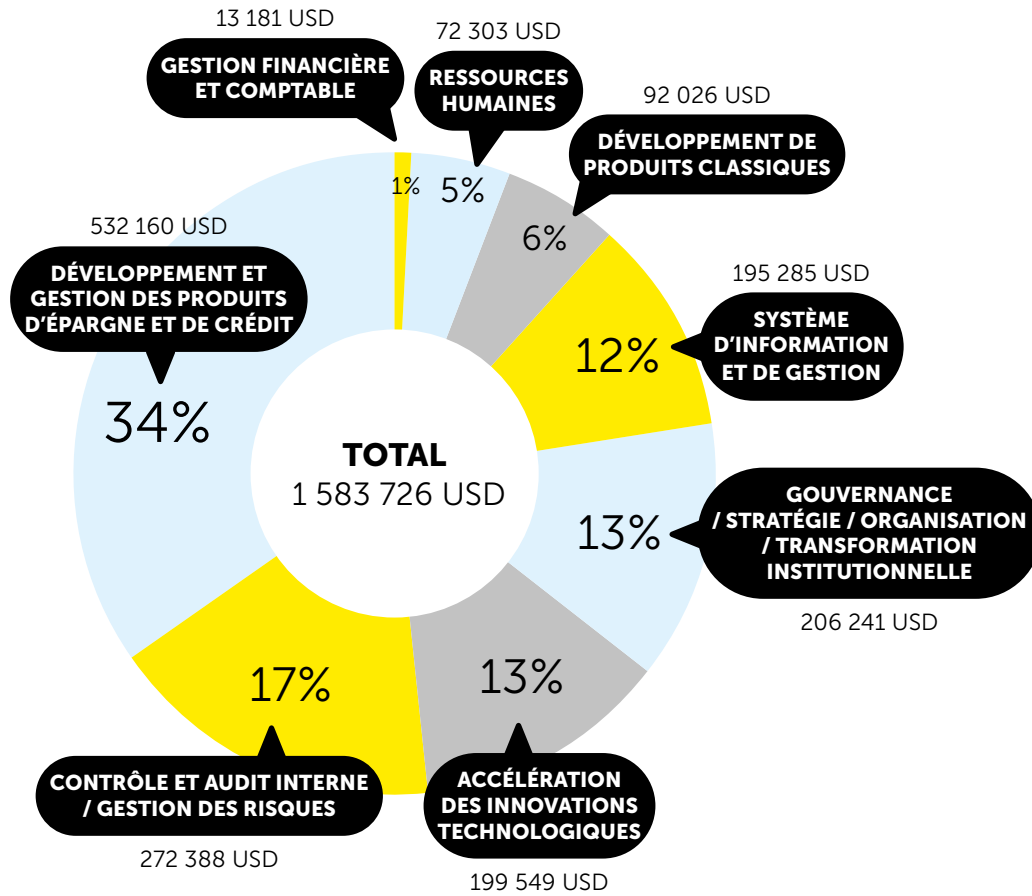
RÉPARTITION DU BUDGET D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN FONCTION DES SEGMENTS DE MARCHÉ ET DES DOMAINES D'INTERVENTION DU FPM



La répartition du budget d'assistance technique en fonction des segments de marché a connu une évolution particulièrement intéressante. La part consacrée aux IMF est passé à 58% du budget, contre 71% en 2020. Cette baisse a profité aux COOPEC, avec un budget alloué qui a évolué de 23% en 2020 à 39% en 2021. Une nouvelle COOPEC a intégré le portefeuille d'ATD en 2021 marquant ainsi le retour d'une institution mutualiste. En revanche, la part du budget affecté aux banques est passée de 6% en 2020 à 3% en 2021. Deux banques ciblant les PME ont été appuyées, en l'occurrence dans le cadre d'un projet de transformation institutionnelle.

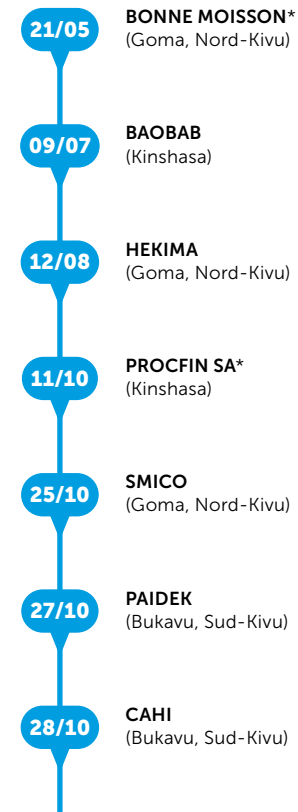
Après la gestion de la crise, la distribution du budget ATD par domaines d'intervention a repris sa configuration traditionnelle avec une prédominance des projets liés au centre de compétence « renforcement institutionnel ». À lui seul, ce centre représente près de 87% du budget total d'ATD (contre 65% en 2020), 13% étant affecté au centre d'innovations technologiques. Cela s'explique par le fait qu'après la crise, les IFP ont repris le cours de leurs projets classiques, notamment sur des thématiques comme l'amélioration de la stratégie, la gouvernance, le cadre de gestion des risques et l'amélioration du SIG. Plus spécifiquement, les thématiques liées au crédit et à l'épargne ont bénéficié de la plus importante allocation budgétaire, avec près de 34%, suivies des domaines « Contrôle et audit interne » et Gouvernance et stratégie », qui représentent respectivement 17% et 13%. Les domaines « Innovations technologiques » et « Système d'information et de gestion », représentent respectivement 13% et 12%.

“ Après la crise, les IFP ont repris le cours de leurs projets classiques, notamment sur de thématiques comme l'amélioration de la stratégie, la gouvernance et le cadre de gestion de risques ainsi que l'amélioration du SIG etc.



0% Normes de finance responsable
0% Développement de produits spécialisés

CONTRATS D'ASSISTANCE TECHNIQUE SIGNÉS EN 2021



* nouveau partenaire

APERÇU DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2021

Après une année 2020 ébranlée par la pandémie de Covid-19, l'environnement économique international en 2021 a été marqué par une reprise économique vigoureuse mais inégale.

La reprise économique a été inégale selon les pays et les secteurs. La distanciation physique, les vaccins et les traitements ont contribué à ralentir l'avancée du virus et ont sauvé des vies. L'arrivée du variant Omicron a entraîné le durcissement des restrictions à la mobilité et une plus grande volatilité des marchés financiers à la fin de l'année. La contagiosité et la résistance au vaccin de ce variant ont suscité l'inquiétude au niveau international. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), la croissance économique mondiale s'est établie à 6,1% en 2021 contre - 3,1% en 2020 (estimation d'avril 2022). Cette forte reprise de la croissance économique est portée en grande partie par le dynamisme des économies avancées et de certains pays émergents, dont la Chine.

Cependant, la croissance mondiale devrait fortement ralentir en 2022, en grande partie à cause de la guerre en Ukraine et en Russie. Selon les prévisions du FMI (avril 2022), la croissance mondiale devrait passer de 6,1 à 3,6% entre 2021 et 2022. Quant à l'inflation, il est attendu un taux de 5,7% dans les pays avancés et 8,7% dans les pays émergents.

La guerre entre l'Ukraine et la Russie a entraîné une hausse des cours des produits de base. Étant donné que la Russie est l'un des principaux producteurs de pétrole, de gaz, de métaux, et, avec l'Ukraine, de blé et de maïs, la baisse de l'offre de ces produits de base a fait for-

tement augmenter leurs cours. Les pays importateurs de ces produits en Europe, en Asie centrale, au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne sont les premiers à pâtir de cette situation. Cette crise intervient alors que l'économie mondiale était en voie de redressement, mais ne s'était pas encore complètement rétablie des conséquences de la pandémie de Covid-19.

En Afrique subsaharienne, la reprise a été plus faible par rapport aux autres régions du monde bien que les cours des produits de base se soient situés à des niveaux élevés. Le taux de croissance économique s'est établi à 4,5% en 2021 (estimation du FMI d'avril 2022). Cette situation serait tributaire de l'absence de marges de manœuvre suffisantes – tant sur le plan budgétaire que monétaire – pour mettre la mise en place des politiques de relance d'envergure, et des faiblesses structurelles de ces pays.

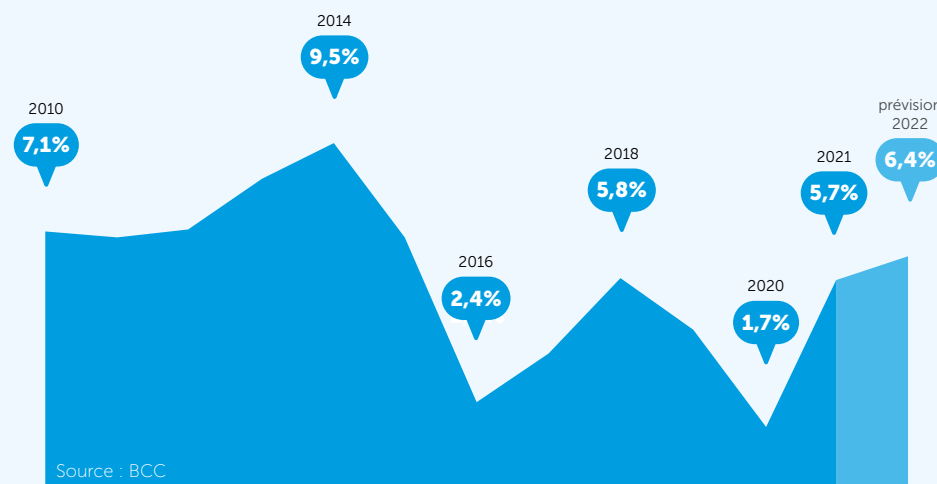
Alors qu'une consolidation de la croissance économique était attendue en 2022, la guerre vient perturber la reprise économique. La hausse des prix du pétrole et des denrées alimentaires pèse en particulier sur les soldes budgétaires des pays importateurs de produits de base et accentue les craintes à l'égard de la sécurité alimentaire dans les régions concernées. Selon les estimations du FMI (avril 2022), l'inflation en Afrique subsaharienne devrait rester élevée en 2022 et en 2023, à respectivement 12,2% et 9,6%¹. Quant au taux de croissance, il devrait ralentir pour s'établir à 3,8% en 2022.

En RDC, l'activité économique a connu un rebond en 2021 après le ralentissement de 2020, soutenue principalement par un accroissement du cours des produits miniers. La croissance économique s'est établie à 5,7% en 2021, contre 1,7% en 2020. Ces indications sur la croissance économique, comparées aux perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne (croissance de 4,5%), montrent que l'économie de la RDC s'est remise plus rapidement que celles de nombreux pays

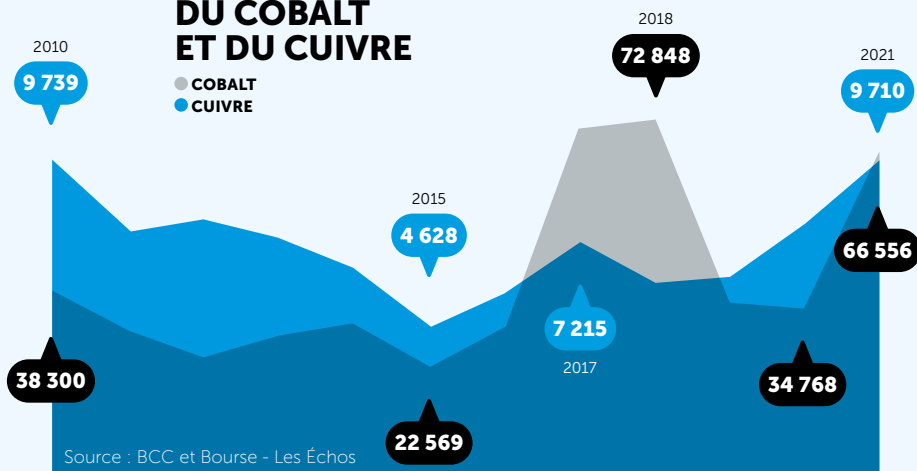
¹ C'est la première fois depuis 2008 que l'inflation moyenne dans la région atteint de tels niveaux.

LES TAUX DE CROISSANCE DE LA RDC

En RDC, l'activité économique a connu un rebond en 2021 après le ralentissement de 2020.



LES COURS DU COBALT ET DU CUIVRE



africains des effets néfastes de la pandémie de Covid-19. La croissance économique est projetée à 6,4% en 2022, essentiellement portée par le dynamisme du secteur des industries extractives.

On note une forte progression des cours des matières premières exportées par la RDC. Les cours du cobalt et du cuivre se sont établis à 66 556 USD la tonne et 9 710 USD la tonne à fin décembre 2021, soit une progression respective de 91% et 24% par rapport à 2020. La hausse du cours des matières premières s'explique par une hausse de la demande suite à la reprise de l'économie mondiale.

Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée par une stabilité relative du taux d'inflation et du taux de change, sur le fond d'une conjoncture extérieure favorable et de la bonne coordination des politiques macroéconomiques en RDC. On note une accalmie au niveau

2 Comité de politique monétaire.

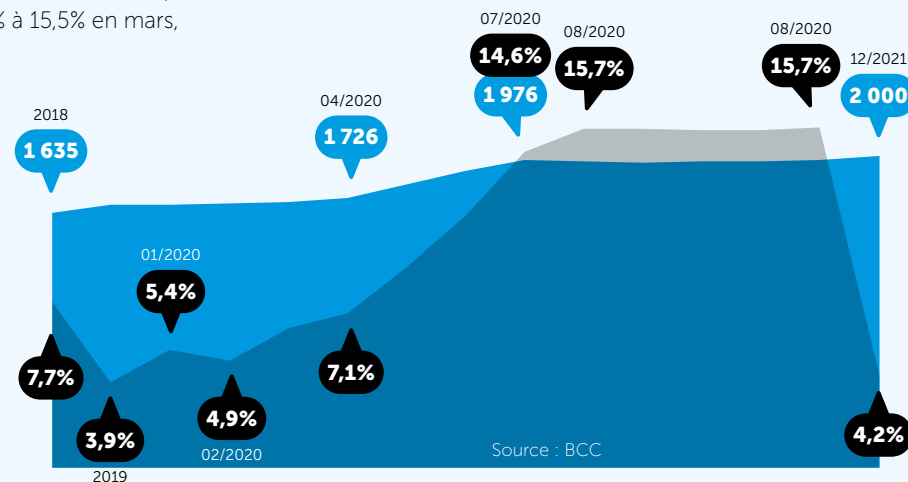
du marché de change et celui des biens et services depuis août 2020, suite à la signature du pacte de stabilité entre le gouvernement et la BCC. Ainsi, d'une dépréciation cumulée de 17% à fin 2020, la monnaie nationale n'a perdu que 1,4% de sa valeur au 31 décembre 2021.

Au niveau de la conduite de la politique monétaire en 2021, le CPM² a revu à la baisse les taux directeurs à trois reprises au cours de l'année, passant de 18,5% à 15,5% en mars,

LES TAUX DE CHANGE ET D'INFLATION

● TAUX DE CHANGE USD/CDF
● TAUX D'INFLATION CUMULÉ

L'année 2021 a été marquée par une stabilité relative du taux d'inflation et du taux de change.



10,5% en avril et 8,5% en juin, dans le but de soutenir la relance des activités économiques. Cette approche semble ne pas être justifiée dans le contexte de la RDC, à cause de la forte dollarisation de l'économie congolaise et d'une déconnexion entre le taux directeur et les taux d'intérêt appliqués par les banques commerciales. En revanche, les coefficients de réserve obligatoire ont été maintenus à leur niveau de 2016, soit 13% et 12% pour les dépôts à vue et à terme en devises, ainsi que 2% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale.

Concernant les réserves de change, elles se sont établies à un niveau de 3,52 milliards USD à fin décembre 2021, correspondant à une couverture d'environ 3,34 mois d'importation des biens et services, alors qu'elles avaient fortement chuté en 2020 (708,9 millions de USD). Cette hausse est due à la facilité accordée par le FMI et au dynamisme dans la gestion des fonds publics depuis l'avènement de l'Inspection générale des Finances (IGF). Au mois de juillet 2021, le FMI a conclu un accord avec la RDC au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant total de 1,52 milliard USD étalé sur trois ans. L'approbation de cet accord a permis le décaissement immédiat d'environ 217 millions USD, ce qui a relevé le niveau de réserves en devises du pays.

Il a été convenu que cet arrangement au titre de la FEC se concentrera sur trois domaines d'intervention : (i) l'amélioration de la collecte des recettes intérieures, afin d'accroître l'espace budgétaire de l'État en vue de la construction des infrastructures et de la prise en charge des dépenses sociales; (ii) le renforcement de la gouvernance, notamment la gestion des ressources naturelles et la transparence et (iii) le renforcement du cadre de conduite de la politique monétaire ainsi que l'indépendance de la Banque centrale.

En 2021, le secteur bancaire congolais a été marqué par la poursuite des réformes engagées par la Banque Centrale en vue de renforcer la surveillance des risques sur le secteur. Parmi les éléments notables, on note la modification de l'instruction n°10 de la BCC qui a permis aux banques commerciales de constituer la réserve obligatoire des dépôts en monnaie étrangère, la mise à jour des instructions en matière de gouvernance et de contrôle interne : l'instruction n°21 relative au gouvernement d'entreprise des établissements de crédit et l'instruction n°17 aux établissements de crédit relative aux règles prudentielles en matière de contrôle interne, ainsi que la poursuite de la modernisation du système national de paiement. On note aussi l'entrée en vigueur en janvier 2022 de la mesure sur le relèvement du capital minimum des banques de 30 à 50 millions USD.

À fin décembre 2021, les dépôts de la clientèle des banques se sont accrus de près de 38% par rapport à fin décembre 2020, s'établissant à 11,10 milliards USD. Quant aux crédits, l'encours de crédit à la clientèle s'établit à 4,20 milliards USD, soit une croissance de près de 16% par rapport à décembre 2020.

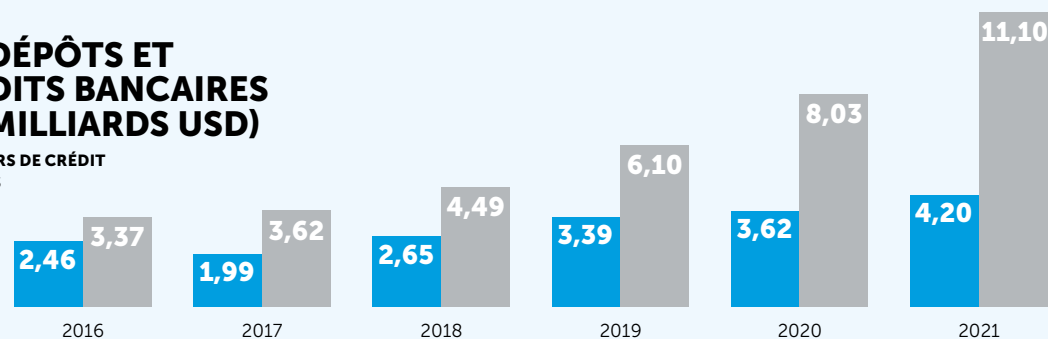
Concernant le secteur de la microfinance, l'activité demeure en constante augmentation mais elle affiche une croissance moins forte que le secteur bancaire (ce dernier ayant des segments de marché plus important que la microfinance). Le total bilan du secteur est passé

de 325,2 à 389,4 millions USD entre 2020 et 2021, soit une croissance de 20%. Cependant, la part de la microfinance dans le total bilan du secteur financier tend à décroître depuis 2013. Elle s'est établie à 2,6% en 2021 contre 3,0% en 2020 et 5,3% en 2013. Par ailleurs, depuis 2019, la BCC a entamé la révision de la loi sur les coopératives d'épargne et de crédit et sa fusion avec celle (n° 11/2020 du 15 septembre 2011) fixant les règles relatives à l'activité de la microfinance en République démocratique du Congo, de manière à doter le pays d'une seule loi régissant le secteur de la microfinance.

L'encours de crédit et des dépôts se sont établis respectivement à 234 et 301 millions USD à fin décembre 2021, soit une croissance de 39,5% et 17,4% par rapport à 2020. Cette hausse du niveau d'activité s'explique en grande partie par la reprise des activités économiques après l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie. On note aussi une amélioration de la qualité du portefeuille, le PAR 30 étant passé de 10,6% à 6,6% entre 2020 et 2021. Cette amélioration est due en partie au rééchelonnement des crédits effectué par plusieurs institutions.

LES DÉPÔTS ET CRÉDITS BANCAIRES (EN MILLIARDS USD)

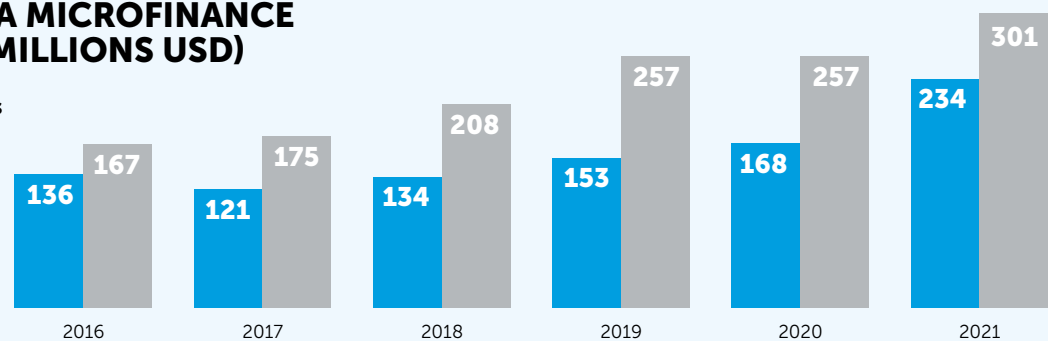
● ENCOURS DE CRÉDIT
● DÉPÔTS



Source : BCC

L'ÉVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE (EN MILLIONS USD)

● CRÉDIT
● DÉPÔTS



Source : BCC

CONTRIBUTION DU FPM À L'INCLUSION FINANCIÈRE

L'UN DES INDICATEURS DE LA CONTRIBUTION DE L'INCLUSION FINANCIÈRE DU FPM EST LA PROGRESSION DES IFP, EN TERMES DE PORTÉE ET DE VOLUME DE CRÉDIT ET DE DÉPÔTS.

Au 31 décembre 2021, les IFP du FPM ont financé au total 150 813 MPME contre 126 317 en 2020, soit une augmentation de 19%. Cette hausse résulte de la reprise des activités économiques après la levée des restrictions liées à la pandémie. L'encours de crédit en fin 2021 s'est établi à 558 millions USD contre 517 millions USD en 2020, soit une hausse de 8%. Par contre, on note une légère baisse du volume d'épargne qui est passée de 1 101 millions USD en 2020 à 904 millions USD en 2021. Toutefois, les IFP ont servi 1 473 298 épargnants en 2021 contre 1 162 117 épargnants en 2020. Cette hausse (27%) du nombre d'épargnants MPME montre la confiance de ces derniers dans les institutions financières partenaires qui les ont accompagnés pendant la crise sanitaire.

Les activités d'assistance technique transversale (forums, formations et études de marché) contribuent aussi à cet impact global à travers leurs effets externes positifs sur les compétences et connaissances des agents des IFP, les performances des IFP, l'attrait d'implantation dans des régions peu desservies et la promotion de l'image du secteur du financement des MPME. Depuis leur lancement en 2012, les programmes de formation ont contribué à renforcer les capacités de 2 781 cadres et agents des IFP.

Figure 11 - Évolution des indicateurs de portée des IFP du FPM

INDICATEURS GLOBAUX DE PORTÉE DES IFP DU FPM

558 millions
USD d'encours
de crédit pour



150 813
MPME
des IFP du FPM



1 473 298
ÉPARGNANTS
avec un encours
de 904 millions
auprès des IFP du FPM

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT

2 781 CADRES
et agents des IFP
formés



34%
de femmes
ayant
accès aux
services
financiers





FACTUEL
3

REPRISE DES ACTIVITÉS POST-CRISE COVID-19

LE FPM SA PRIORISE L'ACCOMPAGNEMENT DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Avant même leur formalisation en tant qu'institutions financières régulées, les COOPEC ont toujours joué le rôle de catalyseur dans l'accès aussi bien au financement qu'aux produits non financiers, tels que l'éducation financière de leurs membres. Elles contribuent ainsi à l'amélioration de l'inclusion financière en RDC depuis leur création.

Malgré la faible contribution en volume des COOPEC au financement de l'économie congolaise, leur fort impact leur permet de bénéficier d'un fort accompagnement de la part du FPM. En effet, les COOPEC fournissent un excellent accès aux services et produits financiers, en particulier aux populations isolées, réduisant significativement l'incidence de la pauvreté¹.

¹ Youssouf Kiendrebeogo, Alexandru Minea,
Revue économique 2013/3 (vol. 64), pages 483 à 493

Kavira Koroni Jeanne,
directrice d'une école
primaire à Butembo

Tandis que les banques sont très peu ancrées dans le milieu rural, les COOPEC y sont davantage présentes, et ce parce que leur structure est née des communautés locales. Le FPM SA peut donc, par leur intermédiaire, intervenir dans des zones dépourvues de banques, voire de sociétés de microfinance et ainsi contribuer davantage à l'accomplissement de sa mission.

Quoique le développement récent des produits digitaux semble répondre au problème de proximité-client des institutions financières non présentes dans certaines parties du pays, le besoin en renforcement en formation qu'il suscite ne permet pas toujours d'en faire un usage optimal. Ainsi, la proximité des COOPEC avec les communautés locales contribue continuellement au renforcement de la confiance du secteur auprès des populations.

C'est pour cette raison que le FPM SA accorde un intérêt particulier au secteur de la microfinance en général et aux COOPEC en particulier, pour la réalisation des objectifs qui découlent de sa mission : « soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable en RDC ». Pour une prise en charge efficace et une offre adaptée à ce segment, le FPM SA diligente plusieurs missions de prospection afin de sonder les besoins des COOPEC. Ainsi, le FPM SA a pu dresser un état des lieux du segment COOPEC, dont les défis majeurs demeurent la vulnérabilité de la clientèle-cible, l'instabilité de la gouvernance,

le faible niveau de capitalisation, le manque de formation continue et la volatilité des principales ressources qui limite la croissance des activités. Ce dernier point justifiant particulièrement l'intervention du FPM SA.

L'augmentation du volume des impayés occasionnés par la crise de la Covid-19 n'a pas facilité la mobilisation des ressources financières accordées aux bénéficiaires de crédits en 2020, et certaines institutions ont enregistré pour la même année des taux d'abandon de créances records depuis leur création. Cette situation, induite par la baisse des activités couplée à la hausse en volume du montant des radiations, a conduit à l'intensification du suivi en hors bilan. Cependant, le recouvrement des créances radiées peut avoir un effet pervers sur la trésorerie à cause des coûts qu'il peut engendrer pour les institutions financières (mobilisations des ressources humaines et financières, paiement des honoraires, etc.).

En 2021, les résurgences de la Covid-19 sous forme de différentes vagues moins virulentes que les précédentes ont été accompagnées de l'allègement progressif des mesures gouvernementales de contingence comparativement à 2020. Cette évolution, principalement motivée par l'adoption des mesures barrières dans le quotidien des populations et l'évolution de la vaccination, a permis la réouverture des activités dites « non essentielles » et la reprise des déplacements des personnes entre villes et entre pays.

Pour soutenir les institutions financières dans l'accompagnement à la reprise des activités de leurs clients et membres, le FPM SA a privilégié le segment de la microfinance.

Le choix porté sur ce segment par le FPM SA est justifié d'une part par la contribution des COOPEC à l'amélioration de l'inclusion financière, comme décrit précédemment, et d'autre part par les différentes études réalisées sur l'impact de la crise Covid-19. Les statistiques dé-

montrent que les effets de la crise suite à la Covid-19 ont été particulièrement graves sur les MPME¹, principales cibles des IMF et COOPEC.

À la clôture du troisième trimestre 2021, 7 nouvelles institutions de microfinance ont pu accéder au financement, dont 4 COOPEC, soit une exposition globale de près de 1,65 MUSD. Au 31 décembre 2021, ce montant est passé à près de 2,10 MUSD suite aux différents tirages effectués par les bénéficiaires. Toutes les COOPEC bénéficiaires des appuis du FPM SA en 2021 accèdent à un premier financement commercial depuis le lancement de leurs activités.

Pour rappel, la mission sociale a longtemps permis aux COOPEC de bénéficier des appuis en termes des subventions et des donations des différents partenaires, ce qui ne permettait pas d'appréhender les difficultés de refinancement auxquelles elles étaient butées, en tant qu'institution financière. Pour ces premiers partenariats, le FPM SA a mis en place un dispositif de suivi rapproché, en plus du financement. Ceci inclut le suivi périodique des engagements financiers et non financiers permettant à termes, plus de formalisation et l'adoption des meilleures pratiques par les COOPEC.

Ainsi, l'accompagnement du FPM SA est susceptible de contribuer au renforcement d'un système de gestion visant à la fois des objectifs sociaux et financiers au sein des COOPEC autant qu'il constitue un signal pour d'autres prêteurs dont les Fonds d'impact intéressés par les opportunités qu'offre ce secteur. Somme toute, les perturbations causées par la pandémie en RDC ont conduit les entreprises à s'adapter. Elles ont mis en place des mesures importantes pour assurer la continuité de leurs activités (FPM ASBL et FEC, janvier 2022).

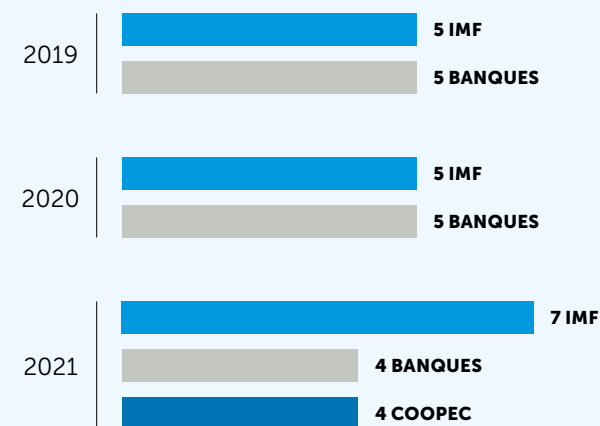
¹ Note de synthèse : La COVID-19 et le monde du travail, Nations unies, juin 2020

Ainsi, la consolidation de la reprise des activités amorcée en 2021 nécessite des appuis soutenus aux institutions financières dont les COOPEC.

Pour cela, le FPM SA entend poursuivre le financement des COOPEC, car celles-ci sont déterminantes pour la réalisation de sa mission.

“ Les COOPEC fournissent un excellent accès aux services et produits financiers, en particulier aux populations isolées, réduisant significativement l'incidence de la pauvreté.

NOMBRE D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES PAR SECTEUR



ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE 2021 : RETOUR SUR LES FORUMS



Semaine Africaine de la Microfinance

du 18 au 22 octobre, au Rwanda

Sponsoring de l'événement et intervention dans les sessions de conférences : « L'ajustement du modèle coopératif aux réalités locales et du rôle des coopératives dans le renforcement de la résilience des membres, au regard des défis de gouvernance et des impératifs économiques en RD Congo » (Jean-Claude Thetika) et « L'accès au refinancement, qui est un facteur de la consolidation de la résilience du secteur de la microfinance face à la crise Covid-19 » (Carlos Kalambay Kabangu).



Atelier interne sur le genre

mars 2021



« Prenez soin de vous, prenez soin de votre argent »

26 et 27 mars 2021 dans la province du Kwilu

Organisation, pour la quatrième année consécutive, d'une conférence de presse et d'un forum dans le cadre de la **Semaine Mondiale de l'Argent**.

Objectif : sensibiliser les jeunes sur la culture financière (présence de 72 personnes dont 34 femmes)

La Semaine Mondiale de l'Argent – SMA (*Global money week* en anglais) – est une campagne initiée par « *Child and Youth Finance International* ».

Organisation d'un atelier interne pour les équipes (avec une experte externe).

Objectifs : informer et sensibiliser sur les questions de l'égalité des sexes; définir les concepts clés liés à la thématique genre; promouvoir l'intégration du genre dans les activités des institutions financières partenaires et permettre un cadre de réflexions et partage d'expériences.



« Épargner en RDC pour mon avenir, oui c'est possible »

28 et 29 octobre à Kisangani

Dans le cadre de la 11^e édition de la célébration de la **Journée Internationale de l'Épargne**, organisation, en collaboration avec la Banque centrale du Congo, d'une conférence de presse à destination de professionnels des médias et d'un forum réunissant en moyenne 50 personnes de plusieurs secteurs.



Digital Working Group

Élan RDC, un programme de développement du secteur privé qui avait pour but d'améliorer la manière dont les marchés fonctionnent en RDC (il a pris fin en juillet 2021), avait lancé en mai 2019 la plateforme de discussion sur la finance numérique en RDC appelée *Digital Credit Saving Working Group* (DCSWG). La plateforme offre un forum structuré et formalisé d'échanges sur des sujets liés à la finance numérique. Élan organisait les rencontres, rassemblait les parties prenantes concernées et jouait le rôle de facilitateur.

Depuis sa création, un total de 44 organisations / institutions de la finance numérique – prestataires de services financiers, opérateurs de télécommunications, opérateurs de monnaie mobile, organismes de réglementation, organismes gouvernementaux, prestataires de services financiers, fintechs, bailleurs de fonds – ont assisté aux ateliers.

Le premier atelier a établi une liste de sujets clés sur lesquels les parties prenantes comprenaient l'intérêt de travailler ensemble. Les ateliers suivants se sont attachés à aborder les sujets prioritaires de cette liste, en présence notamment de régulateurs (BCC, ARPTC) et autres décideurs afin de faire entendre les préoccupations conjointes et également obtenir un engagement des régulateurs sur les étapes suivantes.

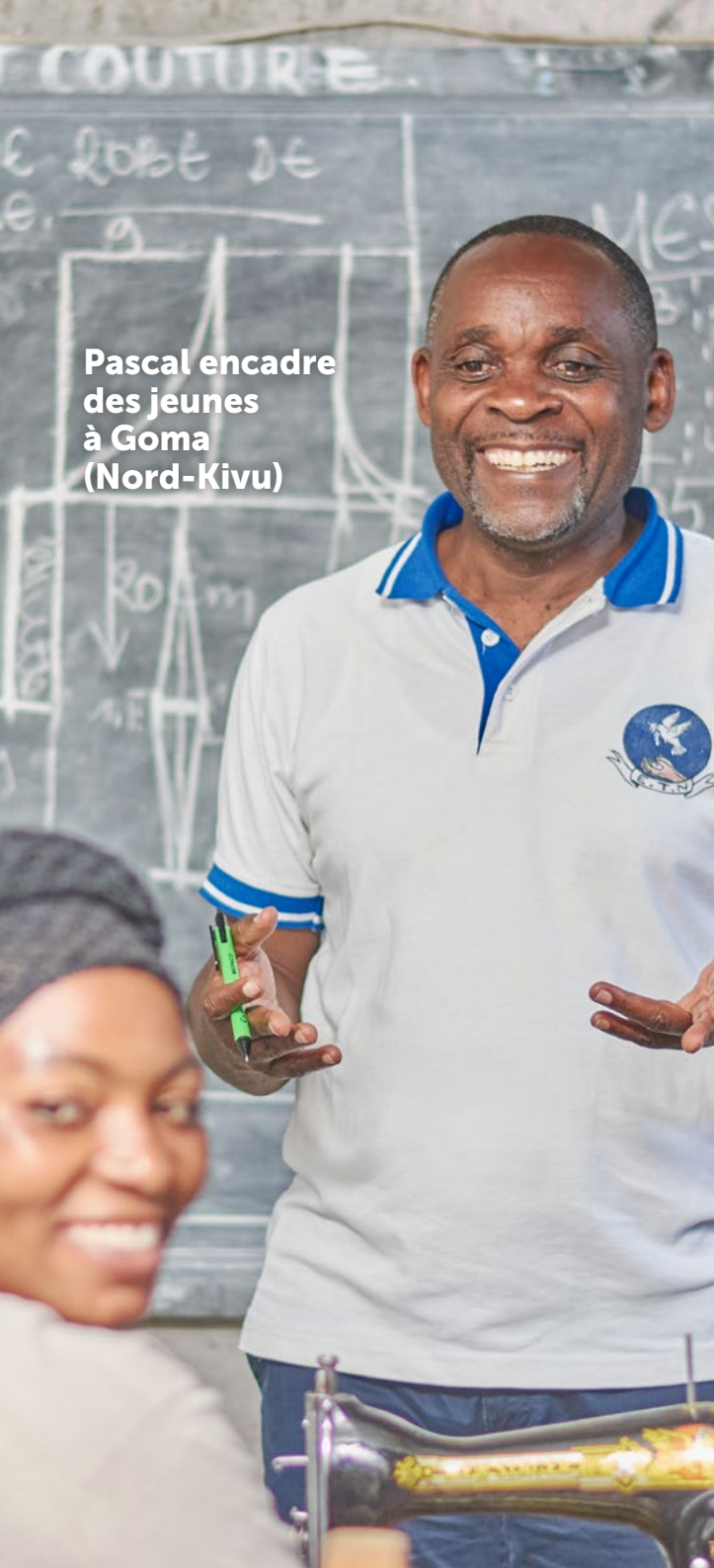
Afin de pérenniser la plateforme, le FPM ASBL a repris les rênes à la clôture du programme Élan RDC.

Pour ce faire, au courant du second trimestre de 2021, le FPM ASBL en collaboration avec Élan RDC a organisé un atelier de discussion du DCSWG et une conférence grand public sur les moyens de paiement en RDC.

Lors de ces deux activités, Élan RDC a introduit le FPM ASBL auprès des participants afin de permettre également un suivi des engagements pris durant l'évènement.

La reprise du DCSWG par le FPM ASBL a donc pour objectif de :

- ✓ Bâtir sur le travail d'Élan RDC et continuer à développer le concept et stimuler la concertation dans le secteur, avec toutes les parties prenantes actives dans le digital;
- ✓ Organiser régulièrement des rencontres de discussion et de concertation entre ces acteurs, et continuer le plaidoyer auprès des régulateurs (BCC, ARPTC, ARCA...);
- ✓ Prendre les mesures nécessaires à la pérennisation du groupe, notamment le fait d'impliquer d'autres acteurs au niveau de l'organisation, et s'assurer notamment de la continuité du groupe;
- ✓ Rendre possible la diffusion des résultats en permettant la publication des retombées positives afin de permettre au grand public d'en tirer des leçons.



**Pascal encadre
des jeunes
à Goma
(Nord-Kivu)**

FACTUEL
5

LE FPM VU PAR SES INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES

Portrait de Pascal Badibanga, client de la COOPEC AKIBA YETU, centre d'encadrement des jeunes et des femmes au Nord-Kivu

Pascal Badibanga est directeur d'un centre d'éducation, d'encadrement technique et d'appui aux nécessiteux (ETN en sigle). Depuis sa création en 2002 à Goma, dans le Nord-Kivu, le centre accueille des jeunes femmes vulnérables dans le but de les former car elles représentent une importante main-d'œuvre capable de participer au développement de la RDC.

Malgré le défi environnemental lié à l'éruption du volcan en 2021, Pascal manifeste sa satisfaction sur l'évolution des activités d'ETN grâce aux crédits reçus d'AKIBA YETU, institution qu'accompagne le FPM.

Il témoigne de l'accompagnement de son institution financière en ces termes : « *Au-delà des prêts accordés, AKIBA YETU nous accompagne également sur l'éducation financière. De plus, nous avons été particulièrement marqués par l'accompagnement reçu après l'éruption volcanique. En effet, AKIBA YETU nous a accordé une mesure de grâce afin de rembourser un mois de crédit sans intérêt.* »



Portrait de Blessing Baraka, gérante de la Coopérative d'Épargne et de Crédit Agricole des Femmes Paysannes (CECAFEP) qui compte plus de 8 000 membres à Butembo au Nord-Kivu



Blessing se dit très satisfaite de sa première expérience de partenariat et surtout du financement reçu du FPM SA depuis septembre 2021 : « *L'évolution de nos activités est tellement positive. Le financement de FPM nous a permis de répondre aux demandes de crédits de plusieurs membres pour financer leurs activités diversifiées. Le financement a également permis à la CECAFEP de répondre aux demandes pour une durée d'une année au lieu de 6 mois.* »

Nonobstant l'insécurité dans la région de Butembo, le fonds FPM SA permet dorénavant à la CECAFEP de financer les cultures pérennes de ses membres, alors qu'auparavant ce n'était que pour les activités vivrières. La demande en termes de crédit de ses membres étant toujours élevée, Blessing demande au FPM SA de maintenir le partenariat avec la CECAFEP pour « *un financement plus grand que l'actuel* ». Elle souhaite en outre que son institution bénéficie d'un accompagnement en formation et d'une assistance à sa démarche de digitalisation des opérations à cause de l'éloignement de ses membres : « *Nous sommes dans les territoires de Beni et de Lubero.* »

Deux autres défis majeurs à relever pour cette institution restent la mobilité de ses agents par rapport au rayon d'action qui est vaste, ainsi que l'augmentation du niveau d'épargne des membres. De ce qui précède, la gérante souligne que le financement du FPM SA avait pour but de renforcer le portefeuille car les moyens de la CECAFEP étaient limités pour satisfaire tous ses membres.

Blessing gère une coopérative importante à Butembo (Nord-Kivu)



Portrait de Victorine Nzyavake Vasianirya, cliente de la COOPEC CECAFEP



Paysanne du territoire de Beni à Kyatsaba au Nord-Kivu, Victorine évolue dans les activités agro-économiques depuis son très jeune âge. Actuellement, elle cultive du riz, des champignons et de l'huile de palme qu'elle met en vente dans une boutique d'alimentation en plus du restaurant qu'elle vient d'ouvrir. Nonobstant l'insécurité qui règne dans son territoire de Beni, Victorine est résiliente et travaille avec sagesse dans deux zones (Beni et Butembo) afin de maintenir ses activités.

Victorine reconnaît le grand apport de la CECAFEP, institution financée par le FPM, dans l'explosion de ses activités grâce au crédit et à l'épargne.

« La CECAFEP fait beaucoup de choses, surtout par rapport au renforcement économique des femmes, elle nous apprend comment épargner et prendre le crédit. » Par exemple grâce à l'appui de cette institution que soutient le FPM, la femme entrepreneure souligne avoir un accès aux soins médicaux de bonne qualité, car elle est financièrement autonome. Cependant, elle souhaite que cette institution financière, par le truchement du FPM, puisse octroyer des crédits qui s'étendent sur une échéance d'une année ou plus « pour nous permettre de finir la production et les ventes de nos produits » puisqu'il s'agit des activités agricoles. « Ailleurs, pour les crédits agricoles comme pour les plantations de cacao, on arrive à donner des crédits allant au moins de 3 à 5 ans. » De plus, il serait important que la CECAFEP élargisse ses guichets pour atteindre même ces femmes paysannes éloignées de Butembo.

Dans ses activités agro-économiques, Victorine a de grandes perspectives. Elle voudrait travailler comme une professionnelle aguerrie.



Victorine évolue dans les activités agro-économiques à Béni (Nord-Kivu)

3.

LES ÉTATS FINANCIERS

1. FPM ASBL
2. FPM SA



1. FPM ASBL

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Kinshasa / Gombe,

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FPM ASBL au 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers.

À notre avis, les états financiers annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FPM ASBL au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables édictés par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur indépendant pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de FPM ASBL conformément au code d'éthique et de déontologie des professionnels

comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de L'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OBSERVATION

Nous attirons l'attention des lecteurs sur le fait que les états financiers joints à ce rapport ont été tenus en devise étrangère, en l'occurrence, le dollar américain, et ce, contrairement aux règles comptables généralement admises en République Démocratique du Congo. Cette présentation a ainsi été faite pour le besoin du reporting aux bailleurs.

Notre opinion ne porte pas de réserve au regard de ce point.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre fin aux activités de l'Association ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Association.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de l'auditeur indépendant.

LE 26 AVRIL 2022,

PricewaterhouseCoopers RDC SAS

BILAN

AUX 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020 - EXPRIMÉ EN USD

ACTIF - FPM ASBL	BRUT	AMOR./PROV.	2021 NET	2020 NET
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	21 742	11 636	10 107	13 885
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, licences et logiciels	21 742	11 636	10 107	13 885
Fonds commercial et droit au bail	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	369 650	284 227	85 423	105 876
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Aménagements, agencements et installations	-	-	-	-
Matériel, mobilier et actifs biologiques	145 861	114 202	31 659	26 140
Matériel de transport	223 790	170 026	53 764	79 736
Avances et acomptes versés sur immobilisations	-	-	-	-
Immobilisations financières	59 760	2 100	57 660	63 660
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	59 760	2 100	57 660	63 660
Total actif immobilisé	451 152	297 963	153 189	183 421
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.	-	-	-	-
Stocks et encours	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Matières premières et autres approvisionnement	-	-	-	-
Encours	-	-	-	-
Produits fabriqués	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	2 135 405	902 779	1 232 626	2 477 782
Fournisseur, avances versées	53 193	-	53 193	32 993
Clients	1 926 749	902 779	1 023 970	1 127 823
Autres créances	155 463	-	155 463	1 316 966
Total actif circulant	2 135 405	902 779	1 232 626	2 477 782
TRÉSORERIE - ACTIF				
Titres de placement	-	-	-	-
Valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	3 281 826	-	3 281 826	2 255 411
Total trésorerie - Actif	3 281 826	-	3 281 826	2 255 411
Écart de conversion - Actif	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 868 383	1 200 742	4 667 642	4 916 614

PASSIF - FPM ASBL	2021	2020
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	3 250 000	3 000 000
Apporteurs, capital non appelé	-	-
Primes et réserves	-	-
Primes liées au capital social	-	-
Écart de réévaluation	-	-
Réserves indisponibles	-	-
Réserves libres	-	-
Report à nouveau	-825 909	-1 208 669
Résultat net de l'exercice	103 748	382 760
Subvention d'investissement	89 206	110 828
Provisions règlementées	-	-
Total capitaux propres et ressources assimilées	2 617 045	2 284 919
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes de location acquisition	-	-
Provisions financières pour risques et charges	-	-
Total dettes financières et ressources assimilées	-	-
Total ressources stables	2 617 045	2 284 919
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes H.A.O. et ressources assimilées	-	-
Dettes circulantes A.O. et ressources assimilées	2 050 597	2 631 695
Clients, avances reçues	1	1
Fournisseurs d'exploitation	137 307	213 779
Dettes fiscales et sociales	114 837	128 398
Autres dettes	1 769 682	2 260 747
Provisions pour risques à court terme	28 769	28 769
Total passif circulant	2 050 597	2 631 695
TRÉSORERIE PASSIF		
Banques, crédits d'escompte	-	-
Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	-	-
Total trésorerie - passif	-	-
Écart de conversion - passif	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 667 642	4 916 614

COMPTE DE RÉSULTAT

POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020 - EXPRIMÉ EN USD

RÉF.	LIBELLÉS	2021	2020
TA	Ventes de marchandises	-	-
RA	Achats de marchandises	-	-
RB	Variation de stocks de marchandises (+ ou -)	-	-
XA	Marge commerciale (somme de TA à RB)	-	-
TB	Vente de produits fabriqués	-	-
TC	Travaux, services vendus	123 263	238 425
TD	Produits accessoires	-	-
XB	Chiffre d'affaires (A+B+C+D)	123 263	238 425
TE	Production stockée (ou déstockage)	-	-
TF	Production immobilisée	-	-
TG	Subvention d'exploitation	3 681 196	2 865 317
TH	Autres produits	97 722	129 099
TI	Transfert de charges d'exploitation	-	-
RC	Achats de matières premières et fournitures liées	-	-
RD	Variations de stocks de matières premières et fournitures liées	-	-
RE	Autres achats	65 546	59 328
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements	-	-
RG	Transport	2 219	3 572
RH	Services extérieurs	2 343 219	1 717 225
RI	Impôts et taxes	-	-
RJ	Autres charges	375 814	127 995
XC	Valeur ajoutée (XB+RA+RB) + (somme TE à RJ)	1 115 384	1 324 721
RK	Charges du personnel	1 050 080	1 012 933
XD	Excédent brut d'exploitation (XC+RK)	65 303	311 788
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations	43 970	26 945
RL	Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	43 972	40 934
XE	Résultat d'exploitation (XD+TJ+RL)	65 302	297 799
TK	Revenus financiers et assimilés	38 897	85 978
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	-	-
TM	Transferts de charges financières	-	-
RM	Frais financiers et charges assimilées	2 494	1 017
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	-
XF	Résultat financier (somme TK à RN)	36 403	84 961
XG	Résultat des activités ordinaires (XE+XF)	101 705	382 760
TN	Produits des cessions d'immobilisations	2 043	-
TO	Autres produits H.A.O.	-	-
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	-
RP	Autres charges H.A.O.	-	-
XH	Résultat hors activités ordinaires (somme TN à RP)	2 043	-
RQ	Participations des travailleurs	-	-
RS	Impôts sur le résultat	-	-
XI	Résultat net (XG+XH+RQ+RS)	103 748	382 760

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES 2021 ET 2020 - EXPRIMÉ EN USD

RÉF.	LIBELLÉS	2021	2020
ZA	Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	2 255 411	3 082 048
	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
FA	Capacité d'autofinancement globale (CAFG)	103 748	396 749
FB	- Variation de l'actif circulant H.A.O.*	-	-
FC	- Variation des stocks	-	-
FD	- Variation des créances	(1 245 156)	1 981 942
FE	+ Variation du passif circulant *	(581 098)	559 505
	Variation du BF lié aux activités opérationnelles (FB+FC+FD+FE)	664 058	(1 422 436)
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	767 806	(1 025 687)
	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	850	13 885
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	21 497	61 638
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	0	0
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 607	-
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	6 000	-
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)	(13 740)	(75 523)
	FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES		
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux	200 000	200 000
FL	+ Subventions d'investissement reçues	22 348	74 573
FM	- Prélèvements sur le capital	-	-
FN	- Dividendes versés	-	-
ZD	Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)	272 348	274 573
	TRÉSORERIE PROVENANT DU FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX ÉTRANGERS		
FO	+ Emprunts	-	-
FP	+ Autres dettes financières	-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières	-	-
ZE	Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)	-	-
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)	272 348	274 573
ZG	Variation de la trésorerie nette de la période (B+C+F)	1 026 414	(826 637)
ZH	TRÉSORERIE NETTE AU 31/12 (G+A) Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	3 281 825	2 255 411

* à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation des créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)

2. FPM SA

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Kinshasa / Gombe,

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de FPM S.A. au 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de profit et pertes, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de FPM S.A. au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux instructions et directives de la Banque Centrale du Congo.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'Auditeur indépendant pour l'audit des états financiers »

du présent rapport. Nous sommes indépendants de FPM S.A. conformément au code d'éthique et de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OBSERVATION

Nous attirons l'attention des lecteurs sur les faits que les états financiers joints à ce rapport ont été tenus en devise étrangère, en l'occurrence, le dollar Américain, et ce, contrairement aux règles comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux instructions de la Banque Centrale du Congo. Cette présentation a ainsi été faite afin de donner aux actionnaires des comptes économiques proches de la réalité. Par ailleurs, les comptes en franc congolais préparés conformément aux règles comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux instructions de la Banque Centrale du Congo ont été certifiés et approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires en fin mars 2022.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo et aux instructions et directives de la Banque Centrale du Congo ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de l'auditeur indépendant.

LE 8 JUILLET 2022,

PricewaterhouseCoopers RDC SAS

BILAN

AUX 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020 - EN USD

ACTIF - FPM SA	2021	2020
TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		
Caisses et Banque centrale du Congo	1 293	506
Correspondants ordinaires à vue	6 262 220	3 250 703
Correspondants ordinaires à terme	9 410 872	7 946 908
	15 674 385	11 198 117
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
Crédits à la clientèle	20 534 571	26 591 845
Créances sur les établissements de crédit	30	-
	20 534 601	26 591 845
COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION		
Divers actifs	210 482	152 421
Comptes de régularisation de l'actif	74 954	44 835
	285 436	197 256
VALEURS IMMOBILISÉES		
Immobilisations incorporelles	60 228	35 554
Immobilisations corporelles	118 997	106 767
	179 225	142 321
TOTAL ACTIF	36 673 647	38 129 539
COMPTES D'ORDRES		
Autres engagements de financement reçus des tiers	29 411 987	-
TOTAL COMPTES D'ORDRES	29 411 987	-

PASSIF - FPM SA	2021	2020
TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		
Correspondants ordinaires - Découverts	-	-
	-	-
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
Dépôts de la clientèle à vue	-	-
Dépôts à terme et livrets	-	-
	-	-
COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION		
Divers passifs	479 686	404 838
Comptes de régularisations du passif	104 301	192 153
	583 987	596 991
CAPITAUX PERMANENTS		
Fonds propres		
Capital social	23 432 100	23 432 100
Report à nouveau	1 176 550	664 303
Résultat de l'exercice	260 021	612 704
Plus-value de réévaluation	-	-
Provision pour reconstitution du capital social	-	-
	24 868 671	24 709 107
Autres capitaux à long terme		
Provision pour risques, charges et pertes	506 430	355 536
Emprunts à long et moyen termes	10 714 559	12 467 905
	11 220 989	12 823 441
	36 089 660	37 532 548
TOTAL PASSIF	36 673 647	38 129 539

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

POUR LES EXERCICES CLOS AUX 31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020 - EN USD

COMPTE DE RÉSULTAT - FPM SA	2021	2020
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	533 394	408 041
Produits sur opérations avec la clientèle	1 637 437	1 803 875
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	-	-
Charges sur opérations avec la clientèle	(8 650)	(25 890)
Marge d'intermédiation	2 162 181	2 186 026
Produits sur opérations bancaires diverses	8 653	8 816
Charges sur opérations bancaires diverses	(118 157)	(124 050)
Produit net bancaire	2 052 677	2 070 792
Charges générales d'exploitation	(743 107)	(670 279)
Charges de personnel	(795 401)	(638 424)
Impôts et taxes	(1 880)	(1 743)
Résultat brut d'exploitation	512 289	760 346
Dotations aux amortissements	(71 533)	(125 346)
Résultat courant avant impôt et exceptionnel	440 756	635 000
Dotations et reprises sur provisions	(170 838)	(56 320)
Résultat exceptionnel	22 750	54 480
Plus-value ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs	10 500	-
Résultat courant avant impôt	303 168	633 160
Impôt sur le bénéfice et profit	(43 147)	(20 456)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	260 021	612 704

ÉTAT DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

AU 31 DÉCEMBRE 2021 - EN USD

	CAPITAL SOCIAL	PROVISION POUR RECONSTITUTION DU CAPITAL	RÉSULTAT REPORTÉ	RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN COURS	PLUS-VALUE DE RÉÉVALUATION	TOTAL
Solde au 01/01/2021	23 432 100	-	664 303	612 704	-	24 709 107
Augmentation	-	-	-	260 021	-	260 021
Diminution	-	-	(100 457)	-	-	(100 457)
Transfert entre postes	-	-	612 704	(612 704)	-	-
SOLDE AU 31/12/2021	23 432 100	-	1 176 550	260 021	-	24 868 671

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR LES EXERCICES 2021 ET 2020 - EN USD

FLUX DE TRÉSORERIE - FPM SA	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	2 256 526	2 481 546
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(8 339)	(56 958)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-	-
Dépôts / retraits de dépôts auprès de la clientèle	-	-
Titres de placement	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(2 045 445)	(1 057 819)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(220 030)	(455 171)
Impôts sur le bénéfice et profit	(16 793)	(138 269)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(34 081)	773 329
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur portefeuilles d'investissement	6 000 000	850 000
Acquisitions / cessions sur immobilisations	10 000	(55 444)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	6 010 000	794 556
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	-	-
Émission d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunt	(1 500 000)	-
Augmentation / diminution du capital	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(1 500 000)	-
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	349	6 940
Variations nettes de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	4 476 268	1 574 825
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	11 198 117	9 623 292
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE L'EXERCICE	15 674 385	11 198 117



Éditeur responsable

Directions générales du FPM ASBL et du FPM SA

Rédaction

FPM

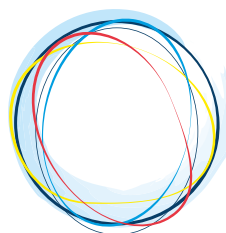
Conception, graphisme et production

MCM sprl - www.mcm.brussels

Photos

FPM

© octobre 2022



FPM
Pour l'inclusion financière en RD Congo

17 AVENUE KAUKA, Q./BATETELA
COMMUNE DE LA GOMBE, KINHASA
RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO
www.fpm.cd | +243 (0)99 200 61 39